

Rapport d'activité

Direction de la sécurité et de la justice

—

2018



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de la sécurité et de la justice DSJ
Sicherheits- und Justizdirektion SJD

Table des matières

1	Direction et secrétariat général	7
1.1	Activités	7
1.1.1	Activités courantes	7
1.1.2	Evénements particuliers	7
1.2	Collaborations intercantionales (relations intercantionales au niveau de la Direction)	8
1.2.1	Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP)	8
1.2.2	Conférence gouvernementale des affaires militaires, de la protection civile et des sapeurs-pompiers (CG MPS)	8
1.2.3	Conférence latine des chefs de département de justice et police (CLDJP)	9
1.3	Affaire contentieuses (recours/décisions durant l'année en revue)	9
1.4	Législation	10
1.4.1	Lois et décrets	10
1.4.2	Ordonnances et règlements	10
2	Police cantonale (POL)	11
2.1	Effectifs et mouvements	11
2.1.1	Effectifs au 31.12.2018	11
2.1.2	Mouvements	11
2.1.3	Répartition	11
2.2	Activités de la Police cantonale	11
2.2.1	Activités générales	11
2.2.2	Activités judiciaires	12
2.2.3	Activités au profit de la sécurité publique	13
2.2.4	Activités au profit de la sécurité routière / lacustre	15
2.2.5	Activités particulières	16
2.3	Appui aux opérations /administration (prestations)	18
2.3.1	Comptabilité	18
2.3.2	Activités juridiques	18
2.3.3	Communication et relations publiques	18
2.3.4	Forensique	19
2.3.5	Gestion des ressources humaines	19
2.3.6	Formations et formations continues	19
2.3.7	Informatique et télécommunications	20
2.3.8	Logistique et infrastructures	21

2.4	Domaines d'évolution	21
2.4.1	Evolution professionnelle	21
2.4.2	Formation	21
2.4.3	Numérisation	22
2.4.4	Infrastructures	22
3	Service de la protection de la population et des affaires militaires (SPPAM)	23
3.1	Protection de la population	23
3.1.1	Activités courantes	23
3.2	Protection civile	25
3.2.1	Mission	25
3.2.2	Opération	25
3.2.3	Instruction	26
3.2.4	Support	27
3.2.5	Constructions	27
3.3	Administration militaire	28
3.3.1	Mission	28
3.3.2	Activités courantes	28
3.4	Intendance des bâtiments militaires	32
3.4.1	Mission	32
3.4.2	Activités courantes	32
3.4.3	Evénements particuliers	32
4	Service de la population et des migrants (SPoMi)	33
4.1	Police des étrangers	33
4.1.1	Activités courantes	33
4.1.2	Evénements particuliers	34
4.2	Domaine de l'asile	34
4.2.1	Activités courantes	34
4.2.2	Evénements particuliers	34
4.3	Main-d'œuvre étrangère	35
4.3.1	Activités courantes	35
4.3.2	Evénements particuliers	35
4.4	Passeports, cartes d'identité suisses et documents pour étrangers	36
4.4.1	Activités courantes	36
4.4.2	Evénements particuliers	36
4.5	Harmonisation des registres	36
4.5.1	Activités courantes	36

5	Service de la police du commerce (SPoCo)	36
5.1	Etablissements publics	36
5.1.1	Activités courantes	36
5.2	Boissons alcooliques	38
5.2.1	Activités courantes	38
5.3	Loteries et collectes	38
5.3.1	Activités courantes	38
5.4	Appareils de jeu	38
5.4.1	Activités courantes	38
5.5	Salons de jeu	38
5.5.1	Activités courantes	38
5.6	Prostitution	39
5.6.1	Activités courantes	39
5.7	Commerce itinérant	39
5.7.1	Activités courantes	39
5.8	Crédit à la consommation	39
5.8.1	Activités courantes	39
5.9	Activité à risque	39
5.9.1	Activités courantes	39
5.10	Poids et mesures	39
5.10.1	Activités courantes	39
5.11	Indication des prix	40
5.11.1	Événement particulier	40
6	Service de la justice (SJ)	40
6.1	Activités	40
6.1.1	Barreau	40
6.1.2	Notariat	41
6.1.3	Assistance judiciaire en matière civile	41
6.1.4	Assistance judiciaire en matière pénale	42
6.1.5	Assistance judiciaire en matière administrative	42
6.1.6	Entraide judiciaire	42
6.1.7	Médiation judiciaire	42
6.1.8	Surveillance des fondations classiques	44
7	Service de l'exécution des sanctions pénales et de la probation (SESPP)	44
7.1	Activités	44
7.1.1	Sanctions pénales	44

7.1.2	Prestations administratives diverses	45
7.1.3	Nombre de journées de détention et de condamnés	46
7.1.4	Décisions rendues par le SESPP en matière d'exécution de PPL et de mesures	46
7.1.5	Exécution des peines en milieu ouvert	47
7.1.6	Peines privatives de liberté de substitution (PPLS)	49
7.1.7	Recours en grâce	50
7.1.8	Casier judiciaire	50
7.1.9	Domaine probation	50
8	Office de la circulation et de la navigation (OCN)	51
9	Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments (ECAB)	51
9.1	Mission	51
9.2	Activités	51
10	Etablissement de détention fribourgeois (EDFR)	52
10.1	Activités	52
11	Etat du personnel	52

1 Direction et Secrétariat général

Maurice Ropraz, Conseiller d'Etat, Directeur

Olivier Kämpfen, Secrétaire général

1.1 Activités

1.1.1 Activités courantes

Le Secrétariat général exerce les tâches d'état-major de la Direction, en particulier la planification et la coordination des travaux, la préparation des dossiers pour le Conseil d'Etat, le suivi des dossiers et le traitement des affaires administratives (finances, personnel, logistique). Il gère l'information interne et externe et conduit des projets relevant du champ de compétence de la Direction ainsi que des projets interdirectionnels.

1.1.2 Evénements particuliers

1.1.2.1 Politique d'intégration

Après une année 2017 marquée par l'élaboration, en collaboration avec le Secrétariat d'Etat aux migrations, du deuxième Programme d'intégration cantonal (PIC 2) pour la période 2018-2021, cette année a été celle du lancement de sa mise en œuvre. Pour rappel, le PIC 2 vise trois buts généraux : renforcer la cohésion sociale, encourager la population à vivre ensemble dans un esprit de respect et de tolérance réciproques, prévenir les discriminations, réaliser l'égalité des chances en permettant à tous les étrangers et étrangères, notamment des personnes du domaine de l'asile et des réfugiés, de participer à la vie économique, sociale et culturelle du canton. Le PIC 2 est décliné en 39 mesures.

Parmi les mesures importantes réalisées en 2018 figure la publication d'une brochure d'une centaine de pages destinée aux nouveaux arrivants. Cette brochure, intitulée « Le canton de Fribourg vous souhaite la bienvenue », est disponible en dix langues : français, allemand, anglais, espagnol, portugais, albanais, turc, arabe, tigrinya et farsi. Elle est diffusée aux personnes – migrantes ou non – nouvellement arrivées dans le canton, principalement par les communes, mais aussi par les associations actives dans le domaine de l'intégration. Une version en langage simplifiée est en cours d'élaboration. Enfin, 2018 a été marquée par le renforcement du domaine « Prévention du racisme » du PIC et s'est notamment concrétisé par la publication du dossier pédagogique « Le Regard de l'Autre », diffusé auprès des écoles fribourgeoises et d'autres partenaires concernés.

1.1.2.2 Modification de la loi sur l'exercice du commerce (extension des heures d'ouverture le samedi)

Faisant suite à l'acceptation par le Grand Conseil, en date du 22 juin 2017, de la motion des députés Laurent Dietrich et Stéphane Peiry relative à la modification de l'ouverture des commerces le samedi, la DSJ a soumis au Grand Conseil un projet de loi modifiant dans ce sens la loi sur l'exercice du commerce. Cette loi modificatrice a été approuvée par le Grand conseil le 9 octobre 2018. Comme annoncé dans le message accompagnant le projet de loi, la DSJ et la Direction de l'économie et de l'emploi ont organisé plusieurs séances avec les partenaires sociaux afin de faciliter l'ouverture de négociations concrètes en vue de la conclusion d'une convention collective de travail. Cette démarche était encore en cours à la fin 2018. Un référendum a été lancé contre la loi.

1.1.2.3 Mise en œuvre d'un concept de gestion des menaces

En concrétisation de l'une des priorités de la Politique de lutte contre la criminalité 2018-2021 arrêtée par le Procureur général et le Conseil d'Etat, et répondant par là-même à l'une des recommandations du Plan d'action national de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent, la DSJ a élaboré un avant-projet de loi modifiant la loi sur la Police cantonale dans le but de mettre en œuvre un concept de gestion des menaces. Par la création d'une unité dédiée au sein de la Police cantonale, l'objectif est, en se fondant sur un réseau de partenaires et de répondants, d'identifier les signes précurseurs de violence, d'évaluer le potentiel de risque et de travailler en réseau interdisciplinaire pour désamorcer la menace. L'avant-projet est mis en consultation publique en janvier 2019.

1.1.2.4 Planification pénitentiaire

L'an 2018 a marqué un tournant dans le domaine pénitentiaire. En terme d'organisation d'abord : l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'exécution des peines et des mesures a été accompagnée de la concrétisation de la réunion des anciens Etablissements de Bellechasse et de la Prison centrale au sein du nouvel Etablissement de détention fribourgeois, ainsi que de la section de l'application des sanctions pénales de l'ancien Service de l'application des sanctions pénales et des prisons et du Service de probation au sein du nouveau Service de l'exécution des sanctions pénales et de la probation.

Tournant également dans le domaine infrastructurel. L'expertise effectuée suite à l'évasion en septembre 2017 d'un détenu de la Prison centrale a mis en lumière l'inadaptation de ce site et a provoqué une réflexion globale sur les priorités de la planification pénitentiaire 2016-2026. Deux organisations de projet ont œuvré en parallèle : la première pour concrétiser le projet d'agrandissement du site de Bellechasse, visant notamment à offrir davantage de places et de séparer strictement les différents régimes de détention ; la seconde pour étudier un déménagement de la Prison centrale.

1.1.2.5 Organisation de projet visant à la révision totale de la législation sur la protection de la population

La DSJ a entamé en 2018 la révision de la Loi sur la protection de la population et a mis sur pied à cet effet une organisation de projet. Cette révision vise en particulier à gagner en efficacité et en efficience dans l'architecture globale de la sécurité dans le canton de Fribourg, en y donnant notamment davantage de place à la Protection civile. La révision de la législation doit permettre à chaque échelon administratif ainsi qu'aux organisations partenaires de remplir leurs tâches dans le domaine de la protection de la population avec une efficacité accrue. La révision de la loi vise en particulier un désenchevêtrement des tâches entre l'Etat et les communes pour ce qui est de la conduite.

1.1.2.6 Révision totale de la législation relative à la défense contre le feu et les éléments naturels

Durant toute l'année 2018, la DSJ, à travers l'organisation de projet ad hoc mise sur pied, a mené ses travaux de révision du chapitre consacré à la défense contre le feu et les éléments naturels dans la loi du 9 septembre 2016 sur l'assurance immobilière, la prévention et les secours en matière de feu et d'éléments naturels. En juin 2018, le Conseil d'Etat a validé un rapport intermédiaire, intitulé Sapeurs-Pompiers 2020+, qui fixe les principales orientations du projet : un dispositif fondé sur un système de milice qui permette de fournir l'aide adéquate le plus rapidement possible ; des ressources allouées en fonction des risques, et non plus des frontières politiques et administratives ; une coopération active entre tous les partenaires, des objectifs d'efficacité atteignables 24h/24 ; un financement durable. L'avant-projet sera mis en consultation courant 2019.

1.2 Collaborations intercantionales (relations intercantionales au niveau de la Direction)

1.2.1 Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP)

Cette conférence a siégé à deux reprises en 2018. Elle a notamment traité les thèmes suivants :

- > Harmonisation de l'informatique policière ;
- > Harmonisation de l'informatique dans la justice pénale (projet Justitia 4.0) ;
- > Mise en place du Centre suisse de compétences en matière d'exécution des sanctions pénales (CSCSP), situé à Fribourg ;
- > Stratégie nationale de protection contre les cyberrisques.

1.2.2 Conférence gouvernementale des affaires militaires, de la protection civile et des sapeurs-pompiers (CG MPS)

Cette conférence a siégé une fois en 2018. Elle a notamment traité les thèmes suivants :

- > Projet de convention relative à la création d'un Organe de conduite ABC (protection contre les risques et menaces atomiques, biologiques et chimiques) ;
- > Défis en termes d'effectifs de la Protection civile ;

- > Mobilisation de l'armée pour le service d'assistance et mesures des cantons ;
- > Journée d'information obligatoire pour les Suissesses.

1.2.3 Conférence latine des chefs de département de justice et police (CLDJP)

Cette conférence a siégé à deux reprises en 2018. Elle a notamment traité les thèmes suivants :

- > Concept général de formation (CGF 2020) des policiers ;
- > Formation des policiers en Suisse romande ;
- > Concordat latin sur la détention pénale des personnes mineures ;
- > Concordat latin sur la détention pénale des adultes ;
- > Restructuration du domaine de l'asile, région Suisse romande ;
- > Planification pénitentiaire concordataire.

1.3 Affaires contentieuses (recours/décisions durant l'année en revue)

La Direction prend les décisions que la législation place dans sa compétence (décisions Fri-Pers, mesures administratives concernant le statut du personnel, autorisations de déposer en justice, assistances juridiques, assistances judiciaires, plaintes art 38 LPol, plaintes contre le directeur de l'EDFR, remises d'émoluments, mesures concernant les entreprises de sécurité, examens de chefs d'entreprises de sécurité, approbations de règlements communaux, concessions de ramonage, etc.). La situation pour 2018 est la suivante :

Cas traités (procédures ouvertes en 2018)	59
Décisions prises	41
Aucune mesure prise / Procédures devenues sans objet	3
Recours au CE contre des décisions prises en 2018	0
Recours au TC contre des décisions prises en 2018	1
Procédures encore pendantes le 31 décembre 2018	15

Décisions sur recours

La Direction traite, sur la base de l'article 116 al. 1 CPJA, des recours contre des décisions prises par ses services lorsque la loi ne prévoit pas un recours direct au Tribunal cantonal. Ces recours concernent pour l'essentiel les services suivants : Police cantonale, Service de la protection de la population et des affaires militaires, Service de la police du commerce, Service de l'exécution des sanctions pénales et de la probation, Etablissement de détention fribourgeois. La situation pour 2018 est la suivante :

Recours déposés en 2018	29
Dont :	
Admis	2
Rejetés	18
Irrecevables	3
Devenus sans objet, à la suite du retrait de la décision ou du recours	1
Procédures pendantes à la Direction le 31 décembre 2018	5
Recours au TC contre les décisions prises en 2018	2

Responsabilité civile

La Direction instruit les cas de responsabilité civile concernant les actes de ses agents (loi du 16 septembre 1986 sur la responsabilité civile des collectivités publiques et de leurs agents et cas de responsabilité découlant du droit fédéral). Les déterminations sont prises par le Conseil d'Etat ou, dans certains cas, par la Direction (requêtes périmées, requêtes d'indemnités de moins de 3000 francs). La situation pour 2018 est la suivante :

Requêtes encore pendantes au 1 ^{er} janvier 2018	1
Requêtes déposées en 2018	8
Requêtes liquidées en 2018 par la DSJ	7
Requêtes pendantes le 31 décembre 2018 (déposées en 2017)	2

1.4 Législation

1.4.1 Lois et décrets

- > Loi du 9 octobre 2018 modifiant la loi sur l'exercice du commerce
- > Loi du 9 octobre 2018 portant dénonciation de l'accord (respectivement concordat) intercantonal de la coopération assistée par ordinateur des cantons lors de l'élucidation des délits de violence (concordat VICLAS)

1.4.2 Ordonnances et règlements

- > Ordonnance du 5 juin 2018 sur la surveillance de la correspondance par poste et télécommunication en cas de recherche de personnes condamnées
- > Ordonnance du 28 août 2018 déléguant à la commune de Bulle la compétence d'infliger des amendes d'ordre
- > Ordonnance du 28 août 2018 déléguant à la commune de Châtel-Saint-Denis la compétence d'infliger des amendes d'ordre
- > Ordonnance du 28 août 2018 déléguant à la commune de Corminboeuf la compétence d'infliger des amendes d'ordre
- > Ordonnance du 28 août 2018 déléguant à la commune d'Estavayer la compétence d'infliger des amendes d'ordre
- > Ordonnance du 28 août 2018 déléguant à la commune de Fribourg la compétence d'infliger des amendes d'ordre
- > Ordonnance du 28 août 2018 déléguant à la commune de Givisiez la compétence d'infliger des amendes d'ordre
- > Ordonnance du 28 août 2018 déléguant à la commune de Granges-Paccot la compétence d'infliger des amendes d'ordre
- > Ordonnance du 28 août 2018 déléguant à la commune de Gruyères la compétence d'infliger des amendes d'ordre
- > Ordonnance du 28 août 2018 déléguant à la commune de Marly la compétence d'infliger des amendes d'ordre
- > Ordonnance du 28 août 2018 déléguant à la commune de Matran la compétence d'infliger des amendes d'ordre
- > Ordonnance du 28 août 2018 déléguant à la commune de Morat la compétence d'infliger des amendes d'ordre
- > Ordonnance du 28 août 2018 déléguant à la commune de Romont la compétence d'infliger des amendes d'ordre
- > Ordonnance du 28 août 2018 déléguant à la commune de Villars-sur-Glâne la compétence d'infliger des amendes d'ordre
- > Ordonnance du 13 novembre 2018 déléguant à la commune de Val-de-Charmey la compétence d'infliger des amendes d'ordre
- > Ordonnance du 20 novembre 2018 fixant, pour 2019, la majoration tarifaire applicable à certaines voitures de tourisme (système de l'étiquette Energie)

2 Police cantonale (POL)

Commandant : Philippe Allain

2.1 Effectifs et mouvements

2.1.1 Effectifs au 31.12.2018

Unités (EPT)	Agent-e-s	Aspirant-e-s	Auxiliaires	Civil-e-s	Apprenti-e-s	Total
Commandement	17 (16,1)	-	2 (1,8)	16 (12,7)	2 (1,8)	37 (32,4)
Ressources humaines	10 (9,8)	29 (29)	-	7 (5,9)	2 (2)	48 (46,7)
Services généraux	21 (19,1)	-	1 (1)	41 (35,9)	-	63 (56)
Gendarmerie	398 (385,8)	-	19 (16,9)	27 (18,4)	1 (1)	445 (422,1)
Police de sûreté	115 (105,1)	-	-	18 (14,7)	2 (2)	135 (121,8)
Total	561 (535,9)	29 (29)	22 (19,7)	109 (87,6)	7 (6,8)	728 (679)

Nombre de policier / habitants : 1/564

2.1.2 Mouvements

Unités	Agent-e-s	Aspirant-e-s	Auxiliaires	Civil-e-s	Total
Engagements	5	30	-	12	47
Départs à la retraite	13	-	-	1	14
Démissions – départs	11	1	-	5	17

2.1.3 Répartition

	Nombre	Âge moyen	Cadres	Francophone	Germanophone
Femmes	202	35,4	12	149	53
Dont policières et auxiliaires	120	33,5	7	100	20
Hommes	526	38,9	184	394	132
Dont policiers et auxiliaires	463	38,4	178	339	124

2.2 Activités de la Police cantonale

2.2.1 Activités générales

	2017	2018
Rapports de police établis	16 286	16 817
Plaintes pénales enregistrées	8075	8144
Réquisitions traitées	22 577	22 603
Appels téléphoniques entrants	325 274	306 601
Alarmes traitées	1606	1685
Arrestations	406	371
Personnes en difficultés (Interventions à but social)	1851	1780

2.2.2 Activités judiciaires

2.2.2.1 Chiffres

	2017	2018
Homicides	1	2
Levées de corps	173	161
Brigandages	28	22
Escroqueries (sans cyber)	277	286
Criminalité digitale		
Nombre plaintes	394	484
Préjudices	CHF 1 382 346	CHF 2 008 596
Incendies	353	305
Cambriolages	1043	1240
Affaires avec des prévenus mineurs	1547	1288
Annonce de pornographie illégale	34	34
Annonces de viol	36	31
Stupéfiants		
Séquestres marijuana (g)	77 232	44 600
Séquestres cocaïne (g)	2053	1100
Séquestre héroïne (g)	3874	9100
Séquestre crystal meth (g)	271	734
Commissions rogatoires internationales (déplacement à l'étranger)*	-	4
Prévention		
Prévention dans les classes primaires	184	196
Prévention dans les classes CO	186	210
Participation à des réunions de parents	133	88
Interventions ponctuelles dans les classes*	-	108

*Chiffres nouvellement disponible dès 2018.

2.2.2.2 Evénements particuliers

Homicide

Le 17 janvier 2018, le corps d'une femme a été retrouvé dans une rosière à proximité de Cheyres. L'enquête a permis d'établir qu'il s'agissait d'une jeune fille genevoise de 20 ans, disparue depuis le 22 novembre 2017. L'auteur a été interpellé le 19 janvier 2018 et placé en détention préventive. Lors de sa première audition, il a reconnu avoir tué la jeune fille.

Stupéfiants

Une enquête étendue a permis de mettre au jour une organisation criminelle opérant depuis l'Albanie dont 2 filières ont touché notre canton. Des dealers se relaient pour approvisionner en grosses quantités une nombreuse clientèle de revendeurs, établis dans les cantons de Fribourg, Vaud, Genève et Berne. L'héroïne arrive en Suisse en grosse quantité depuis les Pays-Bas. Elle est rapidement coupée avant d'être livrée par centaines de grammes aux dealers albanais présumés. Deux équipes de ces dealers présumés logeaient clandestinement dans notre canton et approvisionnaient principalement Berne, Genève et Yverdon. Les transactions n'avaient pas lieu dans notre canton par souci de discrétion et pour brouiller les pistes.

Cette enquête a permis de saisir environ 7,5 kg d'héroïne, 10 kg de produit de coupage (paracétamol et caféine), 50 000 francs. Au total 10 personnes ont été écrouées dans notre canton dans le cadre de ces opérations. Il a pu être établi que ces personnes ont écoulé au minimum 45 kg d'héroïne de très bonne qualité à des prix très bas (24 francs/g).

2.2.2.3 Bilan et perspectives

Mineurs

Il a été constaté une recrudescence de la violence chez les mineurs, souvent en lien avec la consommation de produits stupéfiants. Cette violence se démontre notamment par des brigandages ou lors des interpellations où il n'est pas rare que la force soit nécessaire. La violence entre mineurs est stable.

Cambriolages

La baisse des cambriolages observée en 2017 s'est arrêtée. En 2017, seulement 1043 cambriolages avaient été perpétrés sur notre territoire. En 2018, les chiffres sont repartis à la hausse surtout pour les habitations. Ainsi, nous enregistrons 1240 cambriolages, dont plus de 600 dans des habitations. Nous observons une forte activité vers 10 heures et entre 20 heures et 21 heures. Cette dernière tranche horaire est due notamment aux cambriolages SERA (début de soirée).

Cyber-criminalité

On constate une nouvelle forte augmentation des délits « cyber » entre 2017 et 2018 (90 cas supplémentaires). Les phénomènes les plus importants sont les cas d'arnaques en lien avec des ventes en ligne et les « MONEY MULES ». Nous avons également constaté la récurrence d'un phénomène relativement nouveau, soit les fausses ventes de billets d'avion en ligne, représentant une vingtaine de cas en 2018 et plusieurs cas en cours d'enquête actuellement.

Stupéfiants

S'agissant de la consommation et du trafic de produits stupéfiants dans notre canton, la police n'a pas connaissance de scène ouverte. Toutefois, il demeure relativement aisé de se procurer des stupéfiants, principalement du cannabis, dans certains secteurs du canton, que ce soit dans la rue mais également dans certains établissements publics. Les transactions restent toutefois discrètes.

2.2.3 Activités au profit de la sécurité publique

2.2.3.1 Chiffres

	2017	2018
Violences domestiques	565	540
Manifestations sécurisées	39	36
Maintien de l'ordre – Fribourg		
Nombre d'engagements	24	17
Dont sport	19	14
Agents engagés	704	537
Nombre d'heures	4482	3373
Maintien de l'ordre Romand (GMO)		
Nombre d'engagements	7	6
Agents engagés	183	106
Nombre d'heures	9138	4342
Protections rapprochées	78	57
Dont représentants des autorités fédérales	34	41
Dont personnalités étrangères en visite en Suisse	44	16
Passages dans les foyers pour requérants d'asile	469	358
Gens du voyage – installations de camps (Joux-des-Ponts)	46	45
Nombre de caravanes	191	244
Nombre de nuitée par caravane	2577	8946
Montants encaissés pour l'aire de la Joux-des-Ponts	CHF 51 551	CHF 174 115
Gens du voyage – installations de camps (hors Joux-des-Ponts)	10	9
Nombre de caravanes	262	202

	2017	2018
Nombre de nuitée par caravane	1188	1131

2.2.3.2 Evénements particuliers

Le 26 avril 2018 nous avons sécurisé la venue, en territoire fribourgeois, du Président du Conseil fédéral M. Alain Berset, lequel recevait le Président de la République fédérale d'Allemagne, S.E. Frank-Walter Steinmeier, accompagnés de leurs épouses et délégations respectives. Un engagement d'importance et complexe, s'agissant de sites multiples à sécuriser.

Les 5 et 6 juillet 2018, l'excursion annuelle du Conseil fédéral in corpore s'est tenue dans le canton de Fribourg, avec une nuitée à la Sauge, sur territoire vaudois. Le programme étant ponctué de plusieurs visites et moments d'échange avec les citoyens, un dispositif important de sécurisation a été mis en place.

Les 26 et 27 septembre 2018 se tenait la manifestation « La nuit debout devant les abattoirs », un dispositif de sécurité a été mis en place afin de garantir le bon déroulement de cette dernière tout en garantissant l'exploitation du site visé par cette manifestation, ceci dans un contexte de recrudescence des actions menées par les mouvements « antispécistes » radicaux.

VIGIPOL

Suite aux événements qui se sont déroulés à Paris en janvier 2015, un Etat-Major VIGIPOL a été mis sur pied. Un rapport est agendé toutes les deux semaines. Les principaux buts de cet EM sont :

- > favoriser la mise en réseau des différents partenaires ;
- > maintenir un haut niveau de vigilance de l'ensemble du personnel de la Police cantonale ;
- > augmenter la présence policière lors de manifestations d'envergure (p. ex St-Nicolas) ;
- > égaliser le niveau des connaissances de chacun.

Depuis la mise en place de l'EM VIGIPOL, de nombreux contrôles ont été opérés.

Suite aux événements de Strasbourg en fin d'année 2018, le niveau de vigilance de nos forces a encore été élevé. Les présences policières autour des rassemblements de personnes (p.ex. les marchés de Noël) ont été augmentées.

CRIMINO

Dès la tombée de la nuit, lutte contre les cambriolages touchant principalement les appartements, les villas et les commerces. Lors des 6852 contrôles effectués, 14 772 agents ont assuré 4615 heures de présence. 971 personnes ont été contrôlées/identifiées, 1918 véhicules contrôlés et 9 personnes arrêtées. Du 18 octobre au 23 novembre 2018 une intensification de cette action a été opérée. Une action commune avec les cantons romands et Berne a été conduite le 8 novembre 2018.

Suicides de deux mineurs

Suite à 2 décès tragiques survenus en gare de Cottens, les 18 et 24 novembre 2018, en collaboration avec la Police des transports, la police s'est déployée de manière visible et rassurante au travers de passages réguliers (56 passages / 84 heures) dans le secteur concerné. En plus de ces présences, suite à la séance d'information publique du 29 novembre 2018 au CO Sarine-Ouest, la Police cantonale s'est tenue prête à intervenir, selon un processus défini, dans les plus brefs délais, auprès de jeunes touchés émotionnellement par ces drames.

STREET

Durant l'activité courante, des patrouilles pédestres sont effectuées au profit de l'ordre, la sécurité publique et en disponibilité pour la population. « Etre là où il y a du monde et que cela fasse sens ».

Dans le cadre de cet effort, les agents et agentes ont effectué 13 623 présences, ce qui représente 15 220 heures de présence en visibilité.

2.2.3.3 Bilan et perspectives

Les actions de la gendarmerie en 2018, qu'elles soient d'ordre préventives, dissuasives ou répressives, ont permis d'assurer un haut niveau de sécurité de proximité dans le canton, tant sur le plan qualitatif que quantitatif.

L'évolution de l'environnement sécuritaire international et la survenance constante de nouveaux phénomènes criminels, imposera à la gendarmerie de développer encore, en 2019 et à l'avenir, sa capacité d'anticipation, sa réactivité et les moyens techniques et technologiques dont elle dispose.

2.2.4 Activités au profit de la sécurité routière / lacustre

2.2.4.1 Chiffres

	2017	2018
Accidents constatés par la police	1189	*1081
Personnes blessées lors d'accidents de circulation	665	*694
Personnes décédées lors d'accidents de circulation	7	*9
Conducteurs accidentés avec stupéfiants	12	21
Conducteurs accidentés en état d'ivresse	*155	*155
Contrôles de vitesse (radars mobiles)	1366	1659
Cas d'infractions chauffard « Via Sicura »	68	46
Véhicules séquestrés dans les cas d'infractions de chauffard « Via Sicura »	13	15
Accidents de navigation	1	1
Aides apportées aux navigateurs ou nageurs en difficulté	8	7
Engagements du groupe des plongeurs	25	17
Convention du Lac de Neuchâtel		
Heures de patrouille	63,95	98,25
Heures d'intervention	86,50	49,25
Rapports de dénonciation	4	19
Rapports d'enquête pour accidents de plongée	2	0
Prévention lac nombre	0	1
Nombre de poids lourds, cars, etc. contrôlés	729	852
Infractions constatées	175	226
Leçons de circulation dans les écoles et instituts	1385	1403
Formation des patrouilleurs scolaires enfants	1070	999
Formation des patrouilleurs scolaires adultes	589	570
Examens pour l'obtention du permis de conduire (nombre de personnes)	1112	826
Cours d'éducation pour mineurs dénoncés pour infractions à la LCR	6	5
Campagnes de prévention sur la sécurité routière	8	6

* Il s'agit d'une projection, car le délai de transmission de la statistique définitive à l'OFROU est fixé au 20 février 2019.

2.2.4.2 Evénements particuliers

XELERA

Afin de lutter contre les nuisances sonores provoquées notamment par des véhicules « bruyants », surtout la nuit et dans des zones habitées, une action ciblée nommée « XELERA » a été organisée le 12 octobre 2018 dans les régions Centre et Sud du canton, plus précisément dans les villes et alentours de Fribourg et Bulle. Lors de cette action 17 dénonciations pour infractions à la LCR & à l'ordonnance concernant les exigences techniques requises pour les véhicules routiers (OETV) ont été établies, 4 véhicules ont été immobilisés et 1 véhicule séquestré pour expertise.

2.2.4.3 Bilan et perspectives

Conducteurs accidentés en état d'ébriété

Le nombre de conducteurs accidentés en état d'ébriété ($\geq 0,50$ ‰ / 0,25 mg/l) en 2018 est de 145, soit 10 de moins qu'en 2017 (155 – 6,5 %).

Le nombre de conducteurs impliqués dans un accident en état d'ébriété qualifiée ($\geq 0,80$ ‰ / 0,40 mg/l) est de 116 (- 10,1 %) conducteurs. Par rapport à 2004 (255), dernière année avant l'entrée en vigueur du 0,50 ‰, la baisse est de 54,5 % !

Accidents mortels

Avec 8 accidents mortels (9 victimes), il s'agit de la 5^e année de suite avec moins de 10 accidents mortels et moins de 10 victimes.

L'alcool a joué un rôle dans 2 accidents (25 %). Les personnes décédées sont 2 automobilistes et 2 passagers, 2 piétons, 1 cycliste, 1 quadricycliste et 1 conducteur de tracteur.

Accidents de cycles

- > 88 accidents, soit 31 de plus qu'en 2017 (+ 54,4 %) ;
- > 89 blessés, soit 34 de plus qu'en 2017 (+ 61,8 %).

CILO (1^{er} mai au 30 octobre 2018)

Afin d'infléchir le nombre d'accidents impliquant des cyclistes et d'influencer positivement leur comportement, les moyens logistiques nécessaires ont été mis à disposition des régions en vue de constituer des patrouilles à vélo. Ces unités ont été engagées à 477 reprises. 127 dénonciations ont été établies.

2.2.4.4 Autres

Vitesse sur les lacs

Cette année la météo très favorable a drainé une forte affluence aux abords et sur les lacs fribourgeois. Il a été constaté que la cohabitation et le respect des règles de navigation ne sont pas toujours de mise entre les différents utilisateurs des plans d'eau. A plusieurs reprises, des excès de vitesse dans les zones riveraines ou sur les plans d'eau où la vitesse est limitée ont été remarqués. La police du lac a mis en place des contrôles de vitesse de manière ciblée.

2.2.5 Activités particulières

2.2.5.1 Contrôle des armes et explosifs

	2017	2018
Permis d'acquisition d'armes (civil)	1020	1213
Permis de port d'arme	44	37
Carte européenne d'armes à feu	106	109
Mention dans carte européenne d'armes à feu	48	37
Demandes refusées (acquisition et port d'armes)	22	27
Permis d'acquisition de matières explosives	13	14
Contrôles d'entrepôts de matières explosibles (utilisateurs)	3	1
Autorisations d'acquisition et mise à feu d'engins pyrotechniques cat. 4	90	86
Saisies d'armes (nombre de cas)	308	323
Enquêtes	123	84
Préavis pour mesures administratives	21	12
Destruction d'armes (nombre de pièces) (196 sont des armes d'autorités)	899	551
Reprise d'armes auprès de tiers pour destruction (nombre de pièces)	97	156
Reprise d'explosifs à des fins de destruction (en kilogrammes)	env. 170	29,5
Reprise de détonateurs à des fins de destruction (en pièces)	410	204

2.2.5.2 Gestion des entreprises de sécurité

En 2018, ont été délivrées :

	2017	2018
Autorisations d'engager du personnel	160	134
Autorisations d'exercer	94	40
Autorisations d'exploiter	1	2
Autorisations pour l'engagement d'agents de sécurité dans les établissements publics	4	1
Autorisations pour l'engagement d'agents de sécurité dans les commerces	1	6

On compte actuellement 13 entreprises de sécurité autorisées dans le canton (2017 : 15).

2.2.5.3 Transports de détenus

	2017	2018
Nombre de transports	5221	4524
Soit dans le canton	4585	3989
Soit hors canton	636	549
Nombre de km parcourus	145 406	130 685

2.2.5.4 Groupe d'intervention

	2017	2018
Engagement du Groupe d'intervention (GI)	265	198
Interventions spécifiques GI	13	20
Transfert détenus dangereux	75	41
Actions en terrain difficile	14	18

2.2.5.5 Chiens de police

	2017	2018
Nombre de chiens	12	12
Nombre d'engagements	336	264
dont des arrestations et/ou découvertes d'objets dérobés	38	25
dont des perquisitions par des spécialistes stupéfiants	93	71
dont des recherches de personnes	198	155
dont des fouilles préventives par des spécialistes des explosifs	7	13

L'engagement des chiens s'est révélé positif à 32 reprises, lors d'interventions (pistes – recherches d'objets – recherches de personnes – travail de défense) et à 43 reprises lors de recherches de stupéfiants représentant : 5,405 kg de haschisch, 497 grammes de marijuana, 30 grammes de cocaïne, 1,037 kg d'héroïne, 6 grammes d'amphétamine.

2.2.5.6 Interpellation des personnes signalées

Personnes signalées dans le système de recherches RIPOL / SIS Schengen.

	2017	2018
Nombre	1261	1209

2.2.5.7 Refoulement à l'étranger

	2017	2018
Escorte pour refoulement	23	18
Agents engagés	68	61
Heures d'engagements	1105	1336

2.2.5.8 Engagements à l'étranger

MINUSMA

Un gendarme de la Police cantonale s'est engagé dans le cadre de la mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali (MINUSMA) du 11 juin 2017 au 31 décembre 2018, ceci sous l'égide du DFAE.

Brigade européenne de sécurité publique (BESP)

Du 17 décembre 2018 au 3 janvier 2019, sur proposition de l'Attaché de Sécurité Intérieure de l'Ambassade de France, deux agents de la Police cantonale ont effectué un stage au sein de la Police nationale de Paris, intégrés dans la Brigade territoriale de contact. Leur activité visait notamment à favoriser la prise de contact entre les forces de sécurité et les touristes.

2.3 Appui aux opérations /administration (prestations)

2.3.1 Comptabilité

	2017	2018
Montant des amendes d'ordre encaissé	CHF 6 924 594	CHF 7 526 898
Factures établies	21 791	24 335
Montants facturés	CHF 6 799 236	CHF 6 672 189

2.3.2 Activités juridiques

	2017	2018
Contentieux (doléances, plaintes, réclamations, etc.)	78	94
Dossiers traités en matière de protection des données	19	35
Demandes de consultation enregistrées	40	39

2.3.3 Communication et relations publiques

	2017	2018
Communiqués de presse	346	371
Demandes de journalistes	803	676
Nombre de stagiaires	5	10
Activités de relations publiques	12	8
Facebook Police cantonale		
« Like » – état	9572	13 187
Abonnés – état	9688	13 575
Publications	150	141
Instagram Police cantonale (dès août 2018)		
Abonnés – état	-	2592
Publications	-	46
Visites à la Police cantonale	51	73
Passeports- vacances	19	19
Traductions	628	449

2.3.3.1 OPEN DAY

Près de 5000 visiteurs ont bravé la pluie, le samedi 27 octobre 2018, pour arpenter les couloirs du nouveau bâtiment du Commandement (MAD3). Il s'agissait d'ouvrir nos portes à la population fribourgeoise. Cet événement a su ravir les petits et les grands : animations, expositions, présentations des divers métiers du policier et démonstrations des chiens de la police, de self-défense ou encore du Groupe d'intervention, qui fêtait ses 30 ans.

- > 17 stands ;
- > 212 collaborateurs mobilisés (en 2 rotations) ;
- > 5 publications sur les réseaux sociaux ;
- > 56 000 personnes atteintes sur les réseaux sociaux.

2.3.4 Forensique

	2017	2018
CLASSIQUE		
Identifications par le CIJ :	313	285
soit par traces papillaires	103	135
soit par ADN	170	107
soit par traces de semelles	40	43
Relations par traces de semelles	131	160
Relations par ADN	69	114
Personnes dactyloscopiées	1544	1442
Prises ADN sur la personne	1247	1228
Effacements des fiches dactyloscopiques	1277	1322
Effacements de profils ADN	759	885
NUMERIQUE		
Données extraites des téléphones en Térabyte (TB)	4,5	4
Affaires stockées sur serveur en Térabyte (TB)	114	200

Une stabilisation du nombre des identifications du CIJ est constatée principalement suite à la diminution des identifications ADN. Ce phénomène peut s'expliquer par la stabilisation du nombre de prise ADN sur les personnes suspectes au niveau suisse et de leur introduction dans la banque de données des profils ADN. De plus, une réduction du nombre de grandes séries de cambriolages perpétrés par des bandes de cambrioleurs prolifiques durant la plus grande partie de l'année amplifie certainement cette baisse (reprise des cambriolages en novembre).

2.3.5 Gestion des ressources humaines

	2017	2018
Débriefeurs à Police cantonale	8	8
Débriefings/defusing effectués	25	42
Agents blessés en service	27	30
Blessures ayant produits des jours d'arrêt de travail	9	9
Jours d'absence (accident professionnel)	611	569
Taux de présence	94 %	95 %
Nombre de collaborateurs à temps partiel	104	118

2.3.6 Formations et formations continues

2.3.6.1 CIFPOL

Le mardi 3 janvier 2018, 30 aspirants et aspirantes ont débuté leur formation au sein du Centre Interrégional de Formation de Police (CIFPOL), Ecole de Granges-Paccot (EGP).

Au terme de leur année de formation, les 29 aspirants et aspirantes qui se sont présentés aux examens du brevet fédéral de policier/ policière ont réussi. Le vendredi 14 décembre 2018, 21 gendarmes et 8 inspecteurs et inspectrices ont été assermentés en la cathédrale St-Nicolas de Fribourg.

Concernant la volée 2019, 25 aspirants et aspirantes ont été sélectionnés parmi les 336 candidatures reçues. Cette volée comprend 21 aspirants et aspirantes pour la gendarmerie et 4 pour la police de sûreté, dont 7 femmes et 18 hommes. S'agissant de la répartition linguistique, elle se compose de 21 francophones (dont 1 bilingue) et de 4 germanophones.

La formation de l'école de police 2018 a pu bénéficier des synergies créées avec les partenaires du CIFPol (JU & NE). Les aspirants et aspirantes du CIFPol ont également été formés aux principes de base du maintien de l'ordre (MO) dans le cadre d'une formation organisée par le Groupe romand de maintien de l'ordre (GMO) qui s'est déroulée sur le site du Centre national d'entraînement des forces de gendarmerie (CNEFG) à St-Astier (F).

2.3.6.2 Formations continues

	2017	2018
Formations maintien de l'ordre	10	12
dont Groupe de maintien de l'ordre romand (GMO)	9	11
Formations diplômantes supérieures délivrant un CAS en cours d'emploi (terminées en 2018)	0	11
Formations de l'Institut Suisse de Police (ISP)	17	14
Formations pour les collaborateurs dans les domaines sécuritaires (en heure par agent-e / an)	24	24
Formation pour les partenaires		
Nombre de modules organisés	-	30
Dont modules pour les polices communales	-	11
Nombre de personnes formées	-	547
Dont agents des polices communales	-	149

L'offre de formation continue de la Police cantonale s'est étoffée en 2018 avec l'introduction d'un module de e-learning relatif à la cybercriminalité pour l'ensemble du personnel ou d'une formation de base à l'arme longue au profit des agents et agentes intervenants en police mobile (arme longue SIG 553 LB).

Les modules organisés par le Centre de formation ont pu se dérouler de manière centralisée et sur des journées entières grâce aux nombreuses possibilités logistiques et infrastructurelles offertes par le nouveau bâtiment de police, le MAD 3.

Le Centre de formation a également organisé et dispensé différentes formations, essentiellement dans les domaines sécuritaires et de la circulation, à de nombreux partenaires. Le personnel ainsi formé était issu de polices communales, d'établissements pénitenciers, de différents services de l'Etat ou d'entreprises de sécurité.

2.3.7 Informatique et télécommunications

Au cours de l'année 2018, en matière d'informatique et de télécommunication, l'accent principal a été mis sur les objets suivants :

- > Tests et mise en production de l'application mobile (système d'aide à l'engagement) sur les smartphones ;
- > Analyse, tests, choix du nouveau modèle de smartphone (iPhone 8) ;
- > Gestion des permis d'acquisition et ports d'armes : paramétrage et optimisation des processus de traitement pour la gestion électronique des documents ;
- > Migration Windows 7 vers Windows 10 (Office 2016) : travaux de migration des postes de travail ;
- > Vidéosurveillance des bâtiments de police : migration des sites CIG Nord et Sud ;
- > Outil de gestion du stock : analyse, tests et mise en production ;
- > Intranet : mise en production des Team Site (SharePoint) ;
- > Maintenance et exploitation des systèmes informatiques de la Police cantonale et de l'ACC ;
- > Maintenance et exploitation du réseau radio POYLCOM (28 sites – antennes, 1560 terminaux radio interservices).

2.3.8 Logistique et infrastructures

2.3.8.1 Véhicules

	2017	2018
Voitures	235	236
Dont électrique/gaz	0	3
Dont hybride	6	10
Motos	11	11
Bateaux	4	4
Vélos électriques	14	17

2.3.8.2 Infrastructures

59 projets de moyenne à grande importance ont été réalisés et 49 bons de travaux ont été demandés aux artisans de l'Etat au profit des 43 bâtiments occupés par la police. Plus de 1500 interventions diverses (rafraîchissement, entretien, peinture, sol, pannes, etc.) ont été effectués.

Principaux projets :

- > Réalisation des travaux de transformation et de rafraîchissement du poste de Tavel ;
- > Réalisation des travaux d'agrandissement du bâtiment de la police du lac à Portalban ;
- > Assainissement du poste de Courtepin ;
- > Travaux d'aménagements structurels du CEA ;
- > Changement de l'interphonie des CIG Centre, CIG Nord et CIG Sud ;
- > Rafraîchissement de l'entrée principale du BAPOL ;
- > Etudes d'agrandissements des CIG Sud et Nord ;
- > Etudes nouvelles surfaces des postes de Châtel-Saint-Denis, Ursy et Estavayer-le-Lac ;
- > Etudes et début de réalisation du bâtiment chemin de la Madeleine 1 (cdmt SG), à Granges-Paccot.

2.3.8.3 Habillement, équipement et armement (HEA)

Gestion du matériel personnel et collectif ainsi que de l'armement pour l'ensemble de la Police cantonale.

- > Achat de 2 sonomètres ;
- > Achat d'un système anti-drone (filet) ;
- > Gestion des 904 armes de la Police cantonale ;
- > Digitalisation et gestion du stock d'une valeur de 643 571 francs.

2.4 Domaines d'évolution

2.4.1 Evolution professionnelle

2018 a vu le lancement d'un projet destiné à optimiser la gestion, à la fois verticale et horizontale, de l'évolution professionnelle du personnel et des cadres. Des entretiens avec 37 cadres des différents échelons ont été menés pour établir un profil de compétences gradué et relever des propositions d'amélioration qui ont été incluses dans un nouveau processus actuellement en consultation.

La mise en œuvre du processus est fixée pour début 2020. Elle sera accompagnée de divers modules de formation destinés aux cadres, aux collaborateurs et collaboratrices.

2.4.2 Formation

2.4.2.1 Concept général de formation (CGF 2020)

Dès 2020, la durée de la formation de base policière passera d'une année à deux ans. Répondant aux exigences du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), le concept va être revu afin d'intégrer davantage de pratique. Aussi, la première année sera essentiellement dédiée à l'acquisition de connaissances théoriques et de gestes pratiques. Elle se terminera par un examen de capacité opérationnelle (ECO) qui donnera

accès à la seconde année. Celle-ci sera consacrée à la consolidation et l'intégration des connaissances pratiques par le suivi de stages dans différents services de la Police cantonale et au sein d'autres institutions partenaires ainsi que par la réalisation d'exercices spécifiques. Le brevet fédéral de policier / policière (BFP) conclura ces deux ans de formation. Cette mutation de la formation policière nécessitera une réorganisation de la structure actuelle de formation.

2.4.2.2 Formation judiciaire romande (FJR)

La formation judiciaire est composée de 4 modules distincts. Les 2 premiers sont dédiés à la formation de base des inspecteurs de police et se déroulent dans les centres de formation respectifs. L'organisation et la gestion des modules 3 et 4 composant la FJR sont reprises par le canton de Fribourg au 1^{er} janvier 2019. Cette formation s'adresse aux nouveaux inspecteurs et inspectrices et aux transferts des gendarmeries vers les polices de sûreté des corps partenaires des 6 cantons romands. Il s'agit d'une formation unifiée qui se déroulera de manière conjointe sur différents sites romands. Une cinquantaine de participants sont attendus pour l'édition 2019 qui débutera en septembre.

2.4.3 Numérisation

2.4.3.1 Accès aux données et sécurité de l'information

Le développement de solutions qui permettent aux agents et agentes d'interroger les bases de données de la Police dans le terrain impose de nouvelles mesures relatives à la sécurité de l'information. Les règles d'accès aux informations de même que le comportement des collaborateurs seront revus afin de s'assurer que les informations privilégiées auxquelles la Police a accès ne soient pas mise à disposition de tiers non-autorisés. La norme ISO 27000 servira de base à ce travail.

2.4.3.2 Transmissions numériques entre service

La digitalisation des processus de transmissions d'informations entre les services de l'Etat va être déployée entre l'OCN et la Police en matière de réquisition en vue des retraits de plaques. Ceci permettra d'éviter un échange de documents physique entre les services. D'autres projets sont prévus afin de réduire la transmission par fax ou courrier.

2.4.3.3 Plateforme Suisse ePolice

La Police cantonale participe depuis plusieurs années au projet Suisse ePolice qui offre un guichet virtuel aux citoyens pour toute une série de prestations qui ne nécessite pas de se rendre physiquement à un guichet. Une nouvelle version sera mise en œuvre en 2019.

2.4.3.4 Perquisitions numériques

Les analystes IT de la Brigade d'analyse et d'aide au commandement sont de plus en plus sollicités de plus en plus sollicitée sur place lors des perquisitions effectuées par la Police cantonale, en particulier par la Police de sûreté. En effet, les méthodes d'archivages personnels ont changé ; les classeurs, les albums photos, les agendas etc. ont été remplacés par des clefs USB, des disques durs ou des cloud virtuels aux capacités de stockage illimitées.

Les analystes IT de la Brigade d'analyse et d'aide au commandement doivent faire face à une évolution rapide et constante des nouvelles technologies qui nécessitent une mise à niveau permanente des moyens d'investigations et de la formation des spécialistes.

2.4.4 Infrastructures

2.4.4.1 Nouveau bâtiment de police judiciaire

La planification du nouveau bâtiment de police judiciaire avance selon le planning établi. Le projet prévoit de mettre à disposition de la Police de sûreté un bâtiment qui répondra à ses besoins opérationnels et techniques actuels et futurs. La mutualisation des surfaces avec un autre service de la DSJ est en cours d'analyse.

2.4.4.2 MAD 3

Le nouveau bâtiment administratif de la Police cantonale est pleinement fonctionnel. Le dernier service y a emménagé en 2018. La rénovation du bâtiment sis au Ch. de la Madeleine 1 a été planifiée et devrait être réalisée en 2019 et 2020. Avec cette réalisation, le projet sera terminé et les services centraux de la Police cantonale seront tous sous le même toit.

2.4.4.3 Poste de la police du Lac

En 2018, la Commune de Portalban a procédé à l'agrandissement des locaux de la Police du lac. Les locaux seront remis à la Police cantonale en 2019. L'agrandissement permettra d'avoir des locaux adaptés et permettra d'accueillir les navigateurs dans de bonnes conditions.

3 Service de la protection de la population et des affaires militaires (SPPAM)

Chef de service : Jean-Denis Chavaillaz

3.1 Protection de la population

3.1.1 Activités courantes

Le domaine de la protection de la population a été représenté lors de séances et groupes de travail mis sur pied par l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP), l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), l'Office fédéral de l'approvisionnement économique du pays (OFAE), MétéoSuisse, la Centrale nationale d'alarme (CENAL), la Commission fédérale de la télématique dans le domaine du sauvetage et de la sécurité, ainsi que dans le cadre de la plateforme ABC des cantons.

Dans le cadre du projet « Protection des infrastructures critiques » (PIC), initié par l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP), le recensement des infrastructures critiques et la rédaction des dossiers d'ouvrage avec les exploitants se sont poursuivis, notamment avec une infrastructure critique de portée nationale.

Une première conférence bisannuelle PIC a eu lieu le 11 septembre 2018 dans les locaux de Groupe E SA à Granges-Paccot et a rassemblé quelques 30 directeurs et chargés de sécurité des infrastructures les plus critiques du canton.

Avec comme objectif une entrée en vigueur simultanée avec la loi fédérale sur la protection de la population et la protection civile (LPPCi) au 1^{er} janvier 2020, les travaux de rédaction en vue de la révision de la loi cantonale sur la protection de la population (LProtPop) ont débuté.

Comme concrétisation des mesures figurant dans le plan d'engagement « Panne des réseaux d'information », une convention de collaboration avec la section des radioamateurs fribourgeois a été signée.

Comme concrétisation du plan « Alarme-eau » (plan visant à faire face à une rupture de barrage), un système de communication redondant s'appuyant sur le système POLYCOM entre la centrale d'engagement et d'alarme de la police cantonale et les exploitants des barrages (Groupe E SA et HYDRO Exploitation SA) a été mis en place.

Afin de répondre aux exigences techniques de Swisscom, des travaux d'adaptation du système de mobilisation GAFRI se sont poursuivis sous la coordination du SITel, en étroite collaboration avec la police cantonale et la centrale d'appels sanitaires urgents 144.

En matière d'approvisionnement économique du pays (OFAE), le SPPAM collabore désormais avec le SPE avant de reprendre les tâches qui y sont liées après mise en vigueur de la nouvelle loi sur la protection de la population.

Une rencontre a eu lieu entre les cantons de Fribourg et Neuchâtel ainsi que la Coopérative Migros Neuchâtel-Fribourg sur le thème de l'approvisionnement en nourriture.

La centrale nationale d'alarme (CENAL) a résilié le contrat la liant au canton de Fribourg pour l'exploitation de la PES FR (présentation électronique de la situation Fribourg). Une solution de remplacement permettant l'échange de documents a été mise en place avec l'aide du SITel.

Un groupe de travail « Team Social Media » a été institué. Celui-ci doit trouver des solutions pour appuyer l'OCC en matière d'information de la population via les médias sociaux en cas de catastrophe.

Suite au dernier contrôle de l'ACC (Poste de commandement du gouvernement) effectué par l'OFPP, divers travaux ont dû être effectués dans l'ouvrage afin, d'une part, de le mettre aux normes et, d'autre part, pour améliorer sa capacité à accueillir l'OCC.

3.1.1.1 Exercices

Le 19 juin 2018 a eu lieu à Sugiez l'exercice du Plan ORANGE 2018 « JENGA ». Avec comme scénario l'effondrement d'un immeuble, il avait pour objectifs principaux la gestion de la place sinistrée, le flux d'informations et la gestion des impliqués. Avec l'engagement de plus de 60 figurants, il a permis d'exercer non seulement les structures de conduite, mais aussi les différentes formations d'intervention et leurs collaborations (police, sapeurs-pompiers, Santé, PCi, S presse, gr accueil psy, REGA, REDOG).

La protection de la population a participé au montage et au déroulement de l'exercice de la cellule de crise du Groupe E SA. Cela a permis de renforcer les liens et les processus de collaboration avec ce partenaire important de l'OCC.

Du 11 au 13 novembre 2019 aura lieu la phase d'engagement de l'exercice du Réseau national de sécurité (ERNS19). S'appuyant sur une situation évolutive, cet exercice a déjà commencé cette année par la diffusion de rapports de situation (fictifs) nécessitant la prise de mesures (également fictives) par l'OCC. Cet exercice traite le thème de la menace terroriste.

3.1.1.2 Organe cantonal de conduite

L'organe cantonal de conduite (OCC) s'est réuni 5 fois durant l'année 2018 dans le cadre de séances ordinaires.

De plus, l'OCC a consacré sa sortie annuelle à la visite du centre de politique de sécurité de Genève (GCSP). Elle a permis aux participants d'avoir un aperçu non seulement de la politique internationale en matière de sécurité, mais aussi de la Genève internationale.

En 2018, l'OCC a subi plusieurs mutations parmi ses membres, à savoir :

- > Départ à la retraite du chef police, remplacé par le chef police suppléant ;
- > Nomination d'un nouveau chef police suppléant ;
- > Démission du chef santé suppléant et nomination d'un nouveau.

De plus, de nombreux départs, remplacements et nouvelles incorporations ont eu lieu parmi les spécialistes OCC, destinés à renforcer l'OCC en fonction de l'évènement, notamment en lui apportant leur savoir de spécialistes.

Le 30 janvier 2018, le Conseil d'Etat in corpore a pu rencontrer les membres permanents de l'OCC et être informé sur les défis de chaque partenaire pour les années à venir dans la gestion et la maîtrise des situations extraordinaires.

Les 29 mars et 6 septembre 2018, sous la conduite d'un instructeur de l'Office fédéral de la protection de la population, l'OCC a suivi deux journées de formation. Sur le thème d'une crise d'approvisionnement, il a pu appliquer didactiquement le rythme de conduite.

Les spécialistes OCC ont été conviés au rapport annuel le 27 juin 2018. De plus, ils ont été invités à suivre, dans les locaux de l'Institut agricole de Grangeneuve et sous la conduite d'un instructeur de l'OFPP, des modules de formation qui traitaient des activités de conduite et des produits qu'ils pourraient livrer à l'OCC.

3.1.1.3 Organes communaux de conduite

Le rapport annuel des chefs ORCOG s'est tenu au Centre de formation des sapeurs-pompiers à Châtillon, le 7 décembre 2018. Il a permis de les informer sur les différents travaux effectués en 2018 par l'OCC, la protection de la population et les ORCOG, ainsi que sur l'état d'avancement de la révision de la loi sur la protection de la population (LProtPop).

3.1.1.4 Plans d'engagement

Les plans d'engagement suivants ont été établis et validés par l'OCC :

- > Plans d'intervention OPAM pour Estavayer Lait SA (ELSA) et Micarna SA, complément au plan d'intervention établi par l'entreprise et destiné aux sapeurs-pompiers ;
- > Evacuation à grande échelle.

Les plans d'engagement suivants ont été mis à jour :

- > Rejets radioactifs dans les cours d'eau ;
- > Vagues de chaleur ;
- > Crues.

Sur mandat de l'OCC, la protection de la population a entamé, respectivement poursuivi avec les partenaires concernés, dont également ceux des cantons voisins, la rédaction de différents plans d'engagement :

- > « Alarme-eau » destiné à faire face à une rupture de barrage ;
- > Décontamination de masse ;
- > Hébergement de masse ;
- > Crises d'approvisionnement en nourriture, hydrocarbures et produits thérapeutiques ainsi que lors de problèmes logistiques ;
- > « LAGO TRE », afin de faire face à un accident majeur (de type Plan ORANGE) sur les trois lacs.

3.2 Protection civile

3.2.1 Mission

Le secteur de la protection civile (PCi) planifie et conduit les tâches dans les domaines :

- > Opération : instruction et engagement du bataillon PCi, achat et gestion du matériel, des véhicules et des équipements, entretien et exploitation des ouvrages de conduite, exploitation des systèmes de communication (POLYCOM), alarme à la population ;
- > Instruction : instruction des cadres, instruction de base et formation complémentaire des astreints PCi, formation des membres des Organes communaux de conduite ;
- > Support : gestion des systèmes informatiques de gestion, gestion et convocation des astreints, traitement des dossiers liés à l'obligation de construire des abris PC.

3.2.2 Opération

3.2.2.1 Organisation

Afin de concrétiser la structure bataillonnaire, un état-major de milice a été créé, sous la conduite d'un chef d'Etat-Major professionnel. Ce dernier assure également la fonction d'adjoint du commandant.

Un rapport des commandants a réuni le commandant de la protection civile, les commandants de la compagnie état-major et des trois compagnies d'intervention. Il s'agissait de faire le bilan des activités de l'année écoulée et d'orienter les commandants de compagnie sur les missions d'utilité publique et les cours de répétition 2019.

3.2.2.2 Cours de répétition

Durant l'année écoulée, de nombreux cours ont été organisés. Il s'agit notamment de l'entretien périodique des installations, les travaux pratiques en faveur de la collectivité et l'appui dans le cadre d'exercices ou des cours d'instruction de la troupe.

Malgré la courte durée des cours de répétition, un grand nombre de demandes de dispense nous a été adressé. Celles-ci ont été traitées selon la procédure appliquée par le SPPAM pour les demandes de dispense présentées par les astreints au service militaire. Les astreints sont systématiquement reconvoqués pour un cours à une date ultérieure. Malgré cette mesure, nous devons constater un nombre croissant de personnes ne faisant pas de service.

3.2.2.3 Engagements

Des engagements ont été faits pour soutenir des partenaires de la protection de la population, notamment en juin lors de la Fête fédérale de fifres et tambours à Bulle (1353 jours de service effectués), ainsi qu'un appui par l'EM à l'OCC lors de la sécheresse de cet été (opérations HELIOS et ALPA MILI). Lors de la préparation à la Fête fédérale de fifres et tambours, un appui aux forces d'intervention a été donné dans le cadre de l'incendie d'une halle de dépôt de la scierie Despont de Bulle. Pour la manifestation à proprement parlé, la PCi a été engagée pour le montage et le démontage des infrastructures, l'exploitation du Poste de commandement et la gestion de la circulation et des parkings.

3.2.3 Instruction

3.2.3.1 Organisation

Le centre d'instruction de la protection civile de Sugiez (CIPCi) forme les cadres, les spécialistes et les astreints de la protection civile (cours cantonaux et intercantonaux et nouvellement au profit de l'OFPP) ainsi que des cours pour les Organes communaux de conduite. Ces cours sont dispensés au centre à Sugiez ou dans les communes.

3.2.3.2 Taux d'occupation

Nombre de jours de service	
Ecoles de formation	2249
Cours de cadres intercantonaux	310
Cours de répétition	463
Autres (ASTAG, OFPP, Police ...)	1447
Total	4469

Participants aux Ecoles de formation sur l'emplacement de Sugiez

Préposés à l'assistance	36 (dont 2 JU)
Pionniers	38
Collaborateurs EM	42
Préposés constructions	13 (dont 2 JU)
Préposés matériel	12 (dont 4 JU)
Cuisiniers	7 (dont 4 NE)
Cdt cp	8
C gr appui	15
Fo sct appui	8
C gr assistance	9
Conducteurs	13
Total	201

Cours intercantonaux pour cadres et spécialistes et cours de la Confédération

Fonction	Emplacement	Participants
Chef de section appui (d)	Spiez	1
Sergent-major (f)	Grône	1
Fourrier (f)	Gollion	1
Spécialistes PBC (d)	Schlieren	1
Chef de groupe assistance (f)	Grône	1
Cours cadres et spécialistes / OFPP (f/d)	Schwarzenburg	10

Cours intercantonaux pour cadres et spécialistes et cours de la Confédération

Cours pour instructeurs / OFPP (f/d)	Schwarzenburg	2
Cours MIKA pour of EM et cdt cp (f/d)	Lucerne / Airolo / Genève	14
Cours cadres avec SP (d)	Frauenfeld	1
TOTAL		32

3.2.4 Support

3.2.4.1 Administration et informatique

Le système informatique central PISA est désormais utilisé par tous les cantons. L'échange de dossiers est directement effectué en ligne. La plateforme est connectée à la base de données cantonale des habitants FriPers, ce qui facilite la mise à jour des adresses.

Le canton de Fribourg représente la Suisse latine dans la « Fachgruppe PISA PCi ». Cette dernière est en charge du développement et de l'amélioration de la plateforme.

3.2.4.2 Affaires disciplinaires

Affaires disciplinaires 2018

Renoncations après enquête pénale préliminaire :	17
Avertissements (cas de peu de gravité) :	3
Dénonciations pour infraction à la LF :	33

3.2.4.3 Recrutement

Recrutement 2018

Centre de recrutement	Collaborateurs EM	Préposés à l'assistance	Pionniers	Préposés constructions	Préposés matériel	Cuisiniers	Total
Lausanne (f)	24	24	34	7	3	6	98
Sumiswald (d)	14	7	12	2	5	3	43
Total	38	31	46	9	8	9	141
2017	43	50	54	15	15	6	183

3.2.5 Constructions

Entretien des constructions

Sur la base des pièces justificatives fournies, des communes ont été autorisées à utiliser les contributions de remplacement pour le règlement de certaines prestations dans le domaine de l'entretien des constructions.

Durant l'année 2018, les constructions suivantes ont fait l'objet d'un contrôle périodique :

Construction	Type	Résultat
Giffers	PC II / Po att II* / CSP	En état de fonctionnement
Bulle (Rue de Vevey 136)	Po att II*	En état de fonctionnement

Sirènes

Lors de l'essai annuel des sirènes de février, un problème technique est survenu sur l'ensemble du territoire national. Ce problème a contraint l'OFPP à réaliser un second essai annuel qui a eu lieu le 23 mai 2018. Lors de ce second test, 2 sirènes sur un total de 259 ont présenté des défauts qui ont été réparés dans les meilleurs délais.

Constructions**Abris privés**

Constructions projetées en 2018	87
Total des places protégées	3683

Constructions	
Dans 77 abris obligatoires	3092
Dans 10 abris privés communs	591
Constructions réalisées en 2018	41
Total des places protégées	3337
Dans 23 abris obligatoires	1377
Dans 13 abris privés communs	830
Dossiers en cours :	431
Contributions de remplacement destinées à la construction de places protégées	2795
Contributions de remplacement perçues	2 309 795 francs
Abris publics	
Constructions réalisées en 2018	5
Places protégées	1130

3.3 Administration militaire

3.3.1 Mission

L'administration militaire assure la gestion des militaires domiciliés dans le canton, conduit les activités de recrutement et de libération, traite les demandes de déplacement de service ainsi que les affaires disciplinaires et pénales, administre le tir hors service.

Le bureau de la taxe d'exemption procède aux opérations de perception et de recouvrement de la taxe d'exemption pour l'ensemble des assujettis du canton.

3.3.2 Activités courantes

3.3.2.1 Promotions d'officiers

82 officiers domiciliés dans le canton ont été promus en 2018 par le Conseil fédéral ou par le Département de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS), soit un brigadier, trois colonels, trois lieutenants-colonels, onze majors, seize capitaines, quinze premiers-lieutenants et trente-quatre lieutenants.

3.3.2.2 Service d'instruction des formations

En 2018, 605 demandes ont abouti à 549 déplacements de service (90,7 %) ainsi qu'à 56 refus (9,3 %). 18 demandes de reconsidération ont été traitées.

Motifs des demandes de déplacement de service	
Apprentissage	5.8 %
Etudes	53.3 %
Professionnel	20.3 %
Perfectionnement professionnel	6.7 %
Séjour à l'étranger	6.2 %
Raison médicale	4.8 %
Autres raisons	2.9 %

De plus, 664 dossiers, hors de notre sphère de compétence, ont été transmis pour suite utile au Commandement de l'instruction de l'armée.

3.3.2.3 Tir hors service

Mutations au sein de la commission cantonale de tir		
Sous-commission	Démissions au 31 décembre 2018	Nominations au 1^{er} janvier 2019
1 FR Sarine / Glâne	Cap Michel Bondallaz	

Mutations au sein de la commission cantonale de tir

4 FR Lac	Col Antoine Progin	Sdt Jean-Daniel Bugnon
	Plt Mischa Brügger	M. Stefan Etter
	Adj EM Edouard Aegerter	

Participation aux exercices fédéraux

	Tir au fusil à 300 m		Tir au pistolet	
	Tir obligatoire	Tir en campagne	Programme fédéral	Tir en campagne
Année	Tireurs	Tireurs	Tireurs	Tireurs
2018	6714	5183	842	1725
2017	6868	5057	823	1757
2016	6800	5052	783	1750

Nombre de jeunes tireurs

2018	703
2017	708
2016	746

3.3.2.4 Affaires disciplinaires et pénales

514 enquêtes pour défaut au tir obligatoire ont abouti à 396 décisions disciplinaires.

24 conscrits ont été punis disciplinairement pour un premier défaut à la journée d'information, 2 pour un deuxième défaut et 4 pour un troisième défaut.

26 conscrits ont été punis disciplinairement pour un premier défaut au recrutement, 6 pour un deuxième défaut, 12 pour un troisième défaut et 1 pour un quatrième défaut. 2 conscrits ont été déférés à la justice militaire pour de multiples défauts.

3.3.2.5 Activités de recrutement*Journées d'information*

29 journées d'information pour les recrutables de la classe d'âge 2000 ont été organisées sur la place d'armes de Fribourg par le commandement d'arrondissement.

La planification des périodes d'écoles de recrues entre dix-neuf et vingt-cinq ans des 957 conscrits de langue française et des 329 conscrits de langue allemande a été établie de la manière suivante :

Conscrits francophones de la classe d'âge 2000

Année	1 ^{er} départ (mi-janvier)	2 ^e départ (fin juin)
2019	0,7 %	3,5 %
2020	14,6 %	26,3 %
2021	16,3 %	17,3 %
2022	8,4 %	6,2 %
2023	1,6 %	2,6 %
2024	0,3 %	0,5 %
2025	0,6 %	1,1 %

Conscrits alémaniques de la classe d'âge 2000

Année	1 ^{er} départ (mi-janvier)	2 ^e départ (fin juin)
2019	0 %	2,1 %
2020	19,5 %	32,9 %
2021	17,9 %	13,7 %
2022	6,7 %	3,3 %
2023	1,2 %	1,2 %
2024	0 %	0,9 %
2025	0,3 %	0,3 %

Organisation du recrutement

En 2018, les recrutements dans les Centres de recrutement de Lausanne et de Sumiswald (BE) ont abouti aux décisions suivantes :

	Lausanne	Sumiswald
Nombre	631	187
Aptes au service militaire	368 (58,4 %) dont 48 service long	118 (63,1 %) dont 7 service long
Aptes au service PCi	50 (7,9 %)	23 (12,3 %)
Inaptes au service	114 (18,0 %)	37 (19,8 %)
Ajournés au recrutement compl.	47 (7,5 %)	8 (4,3 %)
Ajournés d'une année	4 (0,6 %)	0 (0 %)
Ajournés de deux ans	7 (1,1 %)	0 (0 %)
Licenciement administratif	41 (6,5 %)	1 (0,5 %)

Service sans arme

En 2018, aucune demande de service militaire sans arme n'a été présentée.

3.3.2.6 Libération de service

502 militaires des classes d'âge 1984 (solde), 1985, 1986, 1987 et 1988 ayant terminé leurs obligations ont été libérés au 31 décembre 2018. Les inspections de libération ont eu lieu sur deux jours à la caserne de La Poya à Fribourg.

En application des articles 11 et 12 de l'Ordonnance du 5 décembre 2003 concernant l'équipement personnel des militaires (OEPM), les militaires souhaitant garder l'arme personnelle (fusil d'assaut 90, 57 ou pistolet) ont dû fournir un permis d'acquisition d'armes. Sur les 671 militaires armés (libération et déséquipement des services longs), 96 (14,3 %) ont demandé la cession de l'arme en toute propriété. Lors de la remise de l'arme, une indemnité fixée par le DDPS a été perçue à raison de 30 francs pour le pistolet et de 100 francs pour le fusil d'assaut 90.

Les officiers supérieurs de la classe d'âge 1968, les capitaines de la classe d'âge 1976 et les officiers subalternes de la classe d'âge 1982, ainsi que les officiers ayant prolongé leurs obligations au-delà de l'âge réglementaire soit au total 27 officiers, ont été libérés lors d'une cérémonie présidée par le Directeur de la sécurité et de la justice.

3.3.2.7 Taxe d'exemption de l'obligation de service (TEO)

Le canton comptait 10 692 assujettis à la taxe en 2018 (soit 68 % de plus d'assujettis non incorporés et 42 % de militaires en moins ayant manqué leur service – par rapport à l'année 2004 – entrée en vigueur d'AXXI). Le mouvement démographique, le report de l'ER, l'exemption pour motifs médicaux sont les raisons certaines de cette évolution. L'année 2018 présente des similitudes avec les précédentes : augmentation de l'encaissement, des demandes d'arrangement, des procédures de poursuites et des taxes remboursées.

660 astreints au service militaire et 215 astreints au service civil, ont été soumis à la taxe parce qu'ils n'ont pas accompli leur service en 2017.

Pour 1020 assujettis, la taxe a été réduite en fonction du nombre total des jours de service accomplis dans l'année d'assujettissement, et cela à raison d'un dixième par tranche de 50 jours de service militaire effectués (75 jours de service civil).

Pour 912 assujettis ayant servi dans la protection civile, la taxe a été réduite de 4 % pour chaque jour accompli dans l'année d'assujettissement.

Le taux de la taxe s'élève à 3 % du revenu imposable IFD, mais à 400 francs au minimum. Pour 3301 assujettis, elle a été calculée sur la base de la taxe minimale.

470 assujettis ont bénéficié d'une exonération de la taxe en raison d'un handicap physique, mental ou psychique majeur ou percevant une rente ou une allocation pour impotent de l'assurance-invalidité.

72 assujettis ont bénéficié d'une exonération de la taxe en raison d'une atteinte portée à leur santé par le service militaire ou civil.

316 assujettis binationaux ont bénéficié d'une exonération sur la base d'accords internationaux.

Le remboursement a lieu une fois que la durée totale des services obligatoires a été accomplie. 1830 décisions de remboursement de taxes représentant 879 439 francs ont été établies, soit 42 % de plus qu'en 2017. Cette augmentation s'explique par le fait que le nombre de jours de service d'instruction obligatoire concernant les militaires de la troupe est passé de 260 à 245 jours à partir du 1^{er} janvier 2018.

Aucune décision sur réclamation n'a été l'objet d'un recours auprès de la Cour fiscale du Tribunal cantonal.

Perception de la taxe dans le canton

	2018	2017
Taxes payées par les assujettis	7 851 499.38	7 715 389.96
Remboursements (remplacement de service)	879 439.40	620 398.45
Produit net de la perception	6 972 059.98	7 094 991.51
Part de la Confédération (80 %)	5 577 647.98	5 675 993.21
Part du canton (20 %)	1 394 412.00	1 418 998.30
Intérêts moratoires portés en compte	72 884.38	66 769.08
Intérêts sur montants à restituer	3679.35	3038.60
Solde des arriérés	2733 851.61	2 638 917.31
Montant des actes de défaut de biens	183 368.60	186 533.00

Statistiques

	2018	2017
Nombre de décisions de taxation	16 117	15 239
Nombre de décisions avec taxe minimale (400 francs)	3301	3269
Nombre d'assujettis exonérés (art. 4 LTEO)	946	866
Montant des taxes abandonnées	18 288.65	16 516.30
Montant des taxes remises	21 674.65	33 742.65
Arrangements de paiements	1246	1129
Sommations/rappels avant poursuite	2342	2714
Réquisitions de poursuites	664	486
Décisions de remboursements	1830	1363
Décisions de restitutions	952	772

3.4 Intendance des bâtiments militaires

3.4.1 Mission

L'intendance des bâtiments militaires gère les exploitations militaires cantonales, soit la Place d'armes de Fribourg. Elle assume la conduite du personnel d'exploitation, assure la gestion administrative et financière et s'occupe de l'entretien et de la maintenance.

Elle assure également la gestion administrative et financière du Campus Schwarzsee (Centre cantonal de sport et loisirs et Centre national de formation du service civil), sur mandat du Service des sports (SSpo) et ceci jusqu'à la fin 2018.

3.4.2 Activités courantes

3.4.2.1 Place d'armes de Fribourg – Caserne de la Poya

Les travaux suivants ont été réalisés :

- > Entretien courant de tous les bâtiments de la caserne ;
- > Création d'un nouvel escalier extérieur et intérieur (issue de secours) entre le plain-pied et les combles au bâtiment 4.

Etant donné que la caserne sera exploitée vraisemblablement au minimum jusqu'en 2022 voire 2023, ces travaux d'entretien sont absolument indispensables afin d'assurer aux militaires qui y logent un certain confort ainsi qu'un maximum de sécurité.

3.4.3 Evénements particuliers

3.4.3.1 Place d'armes de Fribourg

Ouvrage souterrain de Châtillon :

Depuis 2016 et sous la responsabilité de la Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS), cet ouvrage a été mis à disposition des requérants d'asile pour leur hébergement et, ceci, pour une durée indéterminée. Le mandat de prestations a été confié à l'entreprise ORS Service AG, laquelle s'occupe de l'encadrement des requérants. Ce mandat s'est terminé fin 2018.

Cet ouvrage a été entièrement démilitarisé (plus aucun contrat d'utilisation avec l'armée) au 1^{er} janvier 2017 et est ainsi à la seule disposition du canton.

Caserne de la Poya :

Un départ (démission avec effet au 30 novembre 2018) a été enregistré au sein du personnel d'exploitation de la place d'armes de Fribourg. Il s'agit d'un collaborateur infrastructure (concierge).

Suite à ce départ, ce poste a été repourvu dès le 1^{er} janvier 2019.

3.4.3.2 Campus Schwarzsee / Lac-Noir

Exploitation :

Depuis le mois de janvier 2016, le Campus héberge le Centre national de formation du service civil. Depuis le mois d'avril 2016, le Campus a également débuté son activité dans le domaine du Centre cantonal de sport et loisirs, en louant l'infrastructure à des tiers.

Le Conseil d'Etat a décidé le transfert de la gestion du Campus de la direction sécurité et justice (DSJ – Service de la protection de la population et des affaires militaires) à la direction de l'instruction publique, de la culture et du sport (DICS – Service du Sport). Sous l'angle opérationnel, le transfert s'est effectué au 1^{er} janvier 2018. Par contre, sous l'angle comptable et budgétaire, le transfert s'effectuera définitivement au 1^{er} janvier 2019. Les aspects de ce transfert ont été réglés en étroite collaboration entre l'intendance des bâtiments militaires et le nouvel Administrateur du Campus ainsi que le Service des sports.

4 Service de la population et des migrants (SPoMi)

Chef de service : Patrick Pochon

4.1 Police des étrangers

4.1.1 Activités courantes

4.1.1.1 Permis délivrés

	2017	2018
Autorisations d'établissement	3796	3972
Autorisations de séjour	4073	4080
Autorisations de séjour de courte durée	2246	2299
Autorisations frontalières UE/AELE	345	451
Prolongations de l'autorisation de séjour ou du délai de contrôle de l'autorisation d'établissement	17 246	20 246

4.1.1.2 Visas de retour en Suisse

	2017	2018
Visas de retour en Suisse	175	197

4.1.1.3 Effectif de la population étrangère résidant dans le canton au 31 décembre, sans les requérants d'asile ni les personnes admises provisoirement

	2017	2018
Avec autorisations d'établissement	46 598	48 770
Avec autorisations de séjour	22 364	21 633
Avec autorisations de courte durée	2191	2214
Avec autorisations frontalières	916	1128
Totaux	72 069	73 745

4.1.1.4 Mesures administratives

	2017	2018
Auditions effectuées par le Service	270	313
Rejets de demandes d'entrée et d'autorisation	39	47
Décisions de renvoi (séjours illégaux)	262	252
Injonctions de départ selon directive européenne	15	17
Refus d'autorisations de séjour, de prolongations d'autorisations ou révocations	98	91
Révocations d'autorisations d'établissement	17	14
Menaces de refus ou de révocation	45	28
Décisions en matière d'assistance judiciaire	4	3
Décisions de détention en vue de refoulement rendues	175	220
Décisions de détention en vue de refoulement exécutées	99	142
Renvois après détention sous la compétence d'une autre autorité	69	62
Renvois de personnes sous le coup d'une expulsion pénale	3	12
Nombre de personnes renvoyées par vol spécial	6	3
Séances de contrôle auprès du Tribunal des mesures de contrainte (TMC)	34	29
Renonciations à la procédure orale par le TMC	31	50

	2017	2018
Assignations et interdictions de pénétrer un territoire	49	37
Rejets de permis pour cas personnel d'extrême gravité	34	31
Recours jugés au Tribunal cantonal et au TMC contre l'ensemble de ces mesures administratives	69	86
Recours admis, totalement ou en partie	8	7
Affaires rayées du rôle	7	5

4.1.2 Evénements particuliers

Les effets de l'introduction au 1^{er} octobre 2016 de l'institution de l'expulsion pénale sont davantage mesurables en 2018 qu'en 2017. Le SPoMi, compétent pour la mise en œuvre des expulsions prononcées par les Tribunaux fribourgeois et qui lui sont communiquées par le Service d'exécution des sanctions pénales et de la probation, a ainsi enregistré 45 signalements en 2018, contre 13 en 2017. Durant l'année écoulée, 12 renvois contrôlés sont intervenus et 12 personnes n'ont pour leur part pas été retrouvées depuis leur jugement (principalement des situations de libération avant jugement). Au 31 décembre 2018, 19 personnes faisant l'objet d'une décision d'expulsion pénale se trouvaient en exécution de peine privative de liberté. Dans les autres cas, en fonction des conditions propres au pays d'origine, la mise en œuvre de l'expulsion se heurte à des obstacles empêchant ou retardant le renvoi par la contrainte (Algérie, Somalie, Mali).

Dans l'exercice par le SPoMi de l'ensemble de ses activités de renvoi de Suisse, 142 ressortissants étrangers ont dû être placés en détention en vue d'assurer leur éloignement de Suisse. Cette hausse marquée par rapport à 2017 (+ de 43 %) s'explique tant par l'ouverture du centre fédéral pour requérants d'asile de la Gouglera, à Giffers (voir ch. 4.2.2) que par des fins de procédure affectant des requérants d'asile arrivés en Suisse lors de l'afflux massif qui a marqué 2015. En 2018, 57 % des personnes détenues administrativement relevaient effectivement du domaine de l'asile.

4.2 Domaine de l'asile

4.2.1 Activités courantes

	2017	2018
Personnes envoyées dans les centres d'enregistrement	8	7
Requérants d'asile attribués au canton de Fribourg	603	468
Dont nombre de requérants affectés à la Gouglera	-	353
Autorisations de travailler accordées (permis F ou N)	210	261
Permis pour cas personnel d'extrême gravité	50	36
Total des demandeurs d'asile séjournant dans le canton au 31 décembre	942	484
Total des étrangers admis provisoirement séjournant dans le canton au 31 décembre	1283	1591

4.2.2 Evénements particuliers

Dans le cadre de la restructuration du domaine de l'asile, un projet pilote pour la Région romande a débuté au 3 avril 2018, impliquant le centre fédéral pour requérants d'asile de la Gouglera, à Giffers. Ce centre, sans tâches procédurales, a pour vocation essentielle d'héberger pour une durée maximale de 140 jours des personnes en attente de leur renvoi de Suisse, dont la charge de mise en œuvre revient au SPoMi, en étroite collaboration avec la Police cantonale. Durant l'année écoulée, 353 requérants d'asile faisant l'objet d'une décision de renvoi ont été affectés à ce centre. Durant le délai maximal de séjour au centre, 34 personnes ont volontairement quitté la Suisse, 36 ont dû y être contraintes par intervention de la Police cantonale et 194 ont disparu. Au 31 décembre 2018, 69 personnes séjournaient effectivement au centre. Le projet aura pris fin le 1^{er} mars 2019, avec l'entrée en vigueur à cette date et pour toute la Suisse de la généralisation de la répartition des requérants d'asile en fonction de centres spécialisés.

Le faible niveau des nouvelles demandes d'asile en 2018 s'explique principalement par la forte régression de la migration en provenance de Lybie vers l'Italie, induisant de facto une migration secondaire depuis l'Italie à un bas niveau.

4.3 Main-d'œuvre étrangère

4.3.1 Activités courantes

4.3.1.1 Annonces de ressortissants UE/AELE

	2017	2018
pour activité limitée à 3 mois maximum auprès d'un employeur suisse	4266	4366
pour travailleurs détachés	3067	3401
pour prestataires de services transfrontaliers indépendants	2665	2997

4.3.1.2 Autorisations préalables concernant les ressortissants de la Croatie*

	2017	2018
Autorisations de longue durée	1	0
Autorisations de courte durée	2	4
Autorisations pour une durée maximale de 4 mois	0	1
Autorisations pour artistes de cabaret UE	0	0

*Depuis le 1^{er} janvier 2017, les ressortissants croates bénéficient en Suisse de la libre circulation des personnes. L'accès au marché du travail ne leur est cependant accordé que si sont respectées la priorité des travailleurs en Suisse en recherche d'emploi ainsi que les conditions de rémunération et de travail, et pour autant que les contingents des autorisations qui leur sont réservées ne sont pas épuisés. Le 7 décembre 2018, le Conseil fédéral a décidé de prolonger cette période transitoire jusqu'au 31 décembre 2021.

4.3.1.3 Autorisations préalables pour ressortissants de pays tiers

	2017	2018
Autorisations de longue durée	30	29
Autorisations de courte durée	49	56
Autorisations pour une durée maximale de 4 mois	22	24
Autorisations pour artistes (musiciens)	13	18

4.3.1.4 Autres décisions

	2017	2018
Refus d'autorisation	62	34
Décisions sur réclamation	2	1

4.3.1.5 Mesures administratives

En vertu de l'art. 122 LEtr, un employeur qui enfreint à plusieurs reprises les prescriptions du droit des étrangers peut se voir rejeter totalement ou partiellement ses demandes d'admission de travailleurs étrangers ou peut être menacé de ces sanctions.

	2017	2018
Avertissements	1	0
Sommations/menaces	24	3
Suspensions/rejets	2	2

4.3.2 Evénements particuliers

L'activation, depuis le 1^{er} juin 2017, de la clause de sauvegarde à l'égard des ressortissants de la Bulgarie et de la Roumanie a conduit à une limitation du nombre d'autorisations délivrées à ces personnes en vue de l'exercice d'une activité lucrative. Le 18 avril 2018, le Conseil fédéral a décidé de maintenir, pour une année supplémentaire, le contingent des permis B délivrés en faveur des ressortissants de ces pays.

4.4 Passeports, cartes d'identité suisses et documents pour étrangers

4.4.1 Activités courantes

4.4.1.1 Documents délivrés

	2017	2018
Passeports ordinaires biométriques	17 634	15 914
Cartes d'identité	29 810	27 085
Passeports provisoires	472	362
Documents de voyage biométriques pour étrangers	466	437
Titres de séjour biométriques pour étrangers	9247	11 674
Visas de retour Schengen pour étrangers admis provisoirement	10	17

4.4.2 Evénements particuliers

Comme en 2017, le renouvellement des passeports et cartes d'identité a été contenu en 2018 en raison d'un niveau bas de la demande, celle-ci étant largement tributaire des périodes d'échéance des documents en cours de validité.

La demande s'est par contre révélée supérieure (+26 %) pour les titres de séjour biométriques pour étrangers, en raison de l'évolution du cycle des renouvellements.

4.5 Harmonisation des registres

4.5.1 Activités courantes

La Plateforme informatique FriPers permet de disposer au niveau cantonal des données des habitants de tous les registres communaux du canton en temps réel. L'accès à ces données fait l'objet d'un processus d'autorisation auprès du SPoMi.

	2017	2018
Nombre total d'accès actifs au 31 décembre	2155	2212

5 Service de la police du commerce (SPoCo)

Chef de service : Alain Maeder

5.1 Etablissements publics

5.1.1 Activités courantes

5.1.1.1 Autorisations délivrées

	2017	2018
Patentes A d'hôtellerie	0	2
Patentes B d'établissement avec alcool	14	18
Patentes C d'établissement sans alcool	1	0
Patentes D de discothèque	0	0
Patentes E de bar complémentaire d'hôtel	2	0
Patentes G d'établissement dépendant d'un commerce d'alimentation	9	5
Patentes spéciales H	17	8
Patentes I d'établissement parahôtelier	7	13
Patentes T de traiteur	8	6
Patentes V de cuisine ambulante	28	9

	2017	2018
Patentes en vue de la reprise d'un établissement en activité	224	201
Renouvellements de patente	591	627
Changements de dénomination	53	42
Extensions de patente	27	34

5.1.1.2 Mesures administratives

	2017	2018
Non-renouvellements de patente	2	9
Retraits de patente	9	5
Refus de patente	0	2

5.1.1.3 Décompte des patentes d'établissements publics

	2017	2018
Patentes A d'hôtellerie	114	114
Patentes B d'établissement avec alcool	679	663
Patentes C d'établissement sans alcool	18	18
Patentes D de discothèque	19	16
Patentes E de bar d'hôtel	13	13
Patentes F de restaurant de nuit	4	3
Patentes G d'établissement dépendant d'un commerce d'alimentation	115	112
Patentes spéciales H	466	456
Patentes I d'établissement parahôtelier	113	123
Patentes T de traiteur	86	76
Patentes U de bar dépendant d'un local de prostitution	-	1
Patentes V de cuisine ambulante	28	32
Totaux	1655	1627

5.1.1.4 Fumée passive

	2017	2018
Fumoirs autorisés	70	73

5.1.1.5 Formation obligatoire

	2017	2018
Personnes ayant suivi la formation obligatoire en français	72	96
Personnes ayant suivi la formation obligatoire en allemand	10	10
Personnes ayant obtenu leur certificat de capacité professionnelle	64	88

5.1.1.6 Formation partielle

	2017	2018
Personnes ayant suivi la formation pour détenteurs de patentes G ou T en français	20	38
Personnes ayant suivi la formation pour détenteurs de patentes G ou T en allemand	10	4
Personnes ayant réussi le test pour détenteurs de patentes G ou T	27	37
Personnes ayant suivi la formation relative à la loi sur les établissements publics en français	22	41
Personnes ayant suivi la formation relative à la loi sur les établissements publics en allemand	14	9
Personnes ayant réussi le test relatif à la loi sur les établissements publics	33	48

5.2 Boissons alcooliques

5.2.1 Activités courantes

5.2.1.1 Autorisations délivrées

	2017	2018
Locaux de vente spécialisés et commerces d'alimentation	55	92
Kiosques et stations d'essence	1	3

5.2.1.2 Mesures administratives

	2017	2018
Retraits de patente	0	0

5.2.1.3 Décompte des patentes de boissons alcooliques

	2017	2018
Locaux de vente spécialisés et commerces d'alimentation	464	468
Kiosques et stations d'essence	79	81

5.3 Loteries et collectes

5.3.1 Activités courantes

5.3.1.1 Autorisations délivrées

	2016	2017
Petites loteries	59	50
Collectes	92	94

5.4 Appareils de jeu

5.4.1 Activités courantes

5.4.1.1 Autorisations délivrées

	2017	2018
Appareils à sous servant aux jeux d'adresse	356	342
Appareils de distraction	162	153

5.5 Salons de jeu

5.5.1 Activités courantes

5.5.1.1 Autorisations délivrées

	2017	2018
Patentes de salon de jeu	0	1

5.5.1.2 Décompte des autorisations de salons de jeu

	2017	2018
Patentes de salon de jeu	2	6

5.6 Prostitution

5.6.1 Activités courantes

5.6.1.1 Autorisations délivrées

	2017	2018
Mise à disposition de tiers de locaux affectés à l'exercice de la prostitution	8	2

5.6.1.2 Mesures administratives

	2017	2018
Retrait d'autorisation	1	0

5.6.1.3 Décomptes des autorisations

	2017	2018
Mise à disposition de tiers de locaux affectés à l'exercice de prostitution	28	30

5.7 Commerce itinérant

5.7.1 Activités courantes

5.7.1.1 Autorisations délivrées

	2017	2018
Autorisations pour commerçants itinérants	40	85
Autorisations d'exploiter une activité foraine ou un cirque	3	3

5.8 Crédit à la consommation

5.8.1 Activités courantes

5.8.1.1 Décomptes des autorisations

	2017	2018
Exercice à titre professionnel de l'activité de courtier en crédit	10	10

5.9 Activité à risque

5.9.1 Activités courantes

5.9.1.1 Autorisations délivrées

	2017	2018
Autorisations pour activité à risque	33	19

5.10 Poids et mesures

5.10.1 Activités courantes

5.10.1.1 Instruments de mesure vérifiés

	2017	2018
Balances pour la vente directes au public	773	558
Balances non destinées à la vente directe au public	1213	1041
Balances pour véhicules routiers et balances ferroviaires	37	55
Balances spéciales	115	153
Balances à fonctionnement automatique	24	18
Instruments de pesage étiqueteurs de prix	118	129

	2017	2018
Ensembles de mesurage de volume (produits pétroliers)	981	997
Distributeurs routiers de gaz naturel et de pétrole liquéfié	1	2
Ensembles de mesurage de volume pour denrées alimentaires	31	35
Mesures de longueur	0	1
Appareils mesureurs de composants gazeux et de fumée diesel	292	270

5.10.1.2 Contrôles des préemballages

	2017	2018
Même quantité nominale	225	200
Préemballages aléatoires	392	342

5.10.1.3 Surveillance du marché

	2017	2018
Points de vente publics contrôlés	164	143

5.11 Indication des prix

5.11.1 Evénement particulier

En collaboration avec le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), une campagne de contrôle est mise sur pied chaque année dans un secteur spécifique. En 2018, ce contrôle a porté sur l'indication des prix des biens et des services dans les pharmacies et les drogueries du canton. Il en est ressorti que 78 % des commerces contrôlés appliquent correctement les prescriptions.

6 Service de la justice (SJ)

Cheffe de service : Lise-Marie Graden

6.1 Activités

6.1.1 Barreau

La Commission d'examen des candidats au barreau a délivré un brevet de capacité à Mmes Caterina Angela Rosa Aeberli, Sophie Ann Allred, Fanny Anthonioz, Doriane Baettig, Marielle Dumas, Mélanie Eggertswyler, Aurore Gaberell, Elsa Gendre, Géraldine Junod, Laetitia La Quaglia, Estelle Magnin, Larissa McCready, Mathilde Monnard, Saskia Oberson, Pauline Rais, Annick Rossier, Anna Barbara Berthe Schwaller et Noémie Zürcher et MM. Valentin Bard, Antonin Charrière, Eric Clément, Pierre Collaud, Yanick Corminboeuf, Cédric Ducry, Julien Francey, Lukas Jeitziner, David Kaelin, Lucien Philippe Magne, Leonardo Roux, Daniel Volery et Valentin Vonlanthen.

La Commission du barreau, quant à elle, a traité notamment les affaires suivantes :

Statistiques	2017	2018
Inscriptions au registre cantonal des avocats et des avocates	16	11
Radiations du registre cantonal des avocats et des avocates	8	7
Plaintes et dénonciations	7	14
Levée du secret professionnel	7	4
Autorisations de stage d'avocat	36	45
Réductions de la durée du stage d'avocat	6	7

Statistiques	2017	2018
Radiation du registre cantonal des avocats-stagiaires et avocates-stagiaires	-	-
Etaient inscrits au 31 décembre 2018 :		
Avocats inscrits au Registre cantonal des avocats et des avocates	216	220
Avocats inscrits au Tableau fribourgeois des avocats membres de l'UE et de l'AELE	5	5
Avocats stagiaires	120	141

6.1.2 Notariat

La Commission du notariat a siégé une fois en 2018 et a notamment traité les affaires suivantes par voie de circulation :

Statistiques	2017	2018
Patentes de notaire	-	5
Renonciations à la patente de notaire	1	1
Plaintes et dénonciations	2	5
Levée du secret professionnel	7	2
Autorisations de stage de notaire	4	4
Réductions de la durée du stage de notaire	3	1
Radiation du registre des notaires-stagiaires	-	-

Au 31 décembre 2018, il y avait 53 notaires en exercice, dont 9 notaires n'entrant plus dans le calcul du nombre maximal fixé par la loi sur le notariat.

6.1.3 Assistance judiciaire en matière civile

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018, le Service de la justice a reçu 1465 avis d'octroi de l'assistance judiciaire se répartissant ainsi :

	Assistance avec remboursement	Assistance sans remboursement	Total
Tribunal cantonal	-	112	112
Tribunal de la Sarine	9	529	538
Tribunal de la Singine	3	79	82
Tribunal de la Gruyère	6	196	202
Tribunal du Lac	1	95	96
Tribunal de la Glâne	2	69	71
Tribunal de la Broye	1	67	68
Tribunal de la Veveyse	-	74	74
Justices de paix	10	212	222
Totaux	32	1433	1465

1377 listes de frais d'avocats et des greffes des justices de paix ont été payées en 2018 pour un montant de 4 354 109 francs (1335 listes de frais pour un montant de 4 228 145 francs en 2017).

A teneur des articles 123 LJ et 123 CPC, le Service de la justice peut, dans un délai de 10 ans, demander le remboursement partiel ou total de l'assistance judiciaire lorsque la situation financière de la personne bénéficiaire le permet.

En 2018, un montant de 256 385 francs a été récupéré à ce titre (432 168 francs en 2017).

6.1.4 Assistance judiciaire en matière pénale

Depuis le 1^{er} janvier 2011, et en vertu du nouveau code de procédure pénale suisse, l'assistance judiciaire en matière pénale est décidée par chaque instance judiciaire au fil de la procédure. Les statistiques concernant cette assistance judiciaire se trouvent dans les rapports des différents tribunaux.

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018, le Service de la justice a reçu 661 décisions relatives à l'assistance judiciaire pénale (686 décisions en 2017).

875 listes de frais d'avocat ont été payées en 2018 pour un montant de 2 980 937 francs (824 listes de frais pour un montant de 2 618 744 francs en 2017).

6.1.5 Assistance judiciaire en matière administrative

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018, le Service de la justice a reçu 75 avis d'assistance judiciaire en matière administrative (74 décisions en 2017).

93 listes de frais d'avocat ont été payées en 2018 pour un montant de 154 322 (78 listes de frais d'avocat pour un montant de 152 947 en 2017).

6.1.6 Entraide judiciaire

Le Service de la justice procède aux transmissions nécessaires à l'entraide judiciaire internationale. En 2018, il a traité 21 demandes provenant d'autorités judiciaires du canton, mais aucune demande provenant d'autorités judiciaires d'Etats étrangers.

6.1.7 Médiation judiciaire

6.1.7.1 Commission de la médiation en matière civile, pénale et pénale pour les mineurs

Cette commission exerce la surveillance générale sur les personnes soumises à l'ordonnance sur la médiation en matière civile, pénale et pénale pour les mineurs, c'est-à-dire les médiateurs et médiatrices assermentés qui exercent la médiation dans le cadre d'une procédure judiciaire.

La Commission décide des inscriptions, mises à jour et radiations à effectuer au tableau des médiateurs et médiatrices assermentés, surveille la conformité de l'activité des médiateurs et médiatrices à leur serment ou à leur promesse solennelle, exerce le pouvoir disciplinaire et édicte les directives nécessaires.

En 2018, la Commission de la médiation en matière civile, pénale et pénale pour les mineurs a inscrit deux médiateurs/trices au tableau et radié une médiatrice.

La Commission demande aux médiateurs et médiatrices assermentés de lui fournir leurs statistiques annuelles. A ce jour, les chiffres 2017 sont connus, pas encore ceux de 2018.

Statistiques, nombre de médiations	2016	2017
	Total	Total
Droit civil :	209	216
Médiations en cours de procédure :	56	54
Générales	-	6
En droit de la famille (couple)	20	13
En droit de la famille (enfants)	35	34
En matière de succession	-	1
Médiations à titre privé :	153	162
Générales	38	55
En droit de la famille (couple)	63	64
En droit de la famille (enfants)	51	39
En matière de successions	1	4
Droit pénal :	65	93

Statistiques, nombre de médiations	2016	2017
Médiations en procédure concernant un majeur	-	3
Médiations en procédure concernant des mineurs (BMPM)	65	90
Résultats des procédures de médiation en 2017 :		
Médiations civiles en procédure :		
Médiations abouties (accord)	20	20
Améliorations de la situation (pas d'accord trouvé)	10	10
Médiations non abouties (échec)	11	11
Médiations en cours au 31 décembre 2017	19	13
Médiations civiles à titre privé :		
Médiations abouties (accord)	77	99
Améliorations de la situation (pas d'accord trouvé)	29	20
Médiations non abouties (échec)	13	13
Médiations en cours au 31 décembre 2017	44	30
Médiations pénales :		
Médiations abouties (accord)	63	73
Améliorations de la situation (pas d'accord trouvé)	-	-
Médiations non abouties (échec)	9	12
Médiations en cours au 31 décembre 2017	42	50

6.1.7.2 Bureau de la médiation pénale pour mineurs

Le Bureau exerce la médiation en procédure pénale des mineurs, sur délégation du Tribunal pénal des mineurs.

Rattaché administrativement au Service de la justice, il comprend deux médiateurs francophones et une médiatrice germanophone.

Statistiques	2017	2018
Nombre d'affaires déléguées par les juges (processus de médiation)	90	86
Concernant (nombre de mineurs impliqués comme mis en cause)	158	133
Et également (nombre de jeunes adultes mis en cause)	19	5
Ainsi que (nombre de lésés/victimes impliqués)	111	104
Affaires ne concernant qu'un seul mineur mis en cause	41	56
Affaires concernant deux mineurs mis en cause	23	10
Affaires concernant trois mineurs mis en cause ou plus (jusqu'à 6)	26	20
Répartition selon le sexe		
Garçons	130	114
Filles	28	19
Répartition selon la langue		
Français	136	121
Allemand	22	12
Provenance		
Fribourg-Ville	20	36
Sarine campagne	59	30
Gruyère	23	24
Broye	7	20
Glâne	10	4
Veveyse	10	5
Singine	14	4

Statistiques	2017	2018
Lac	11	10
Autre canton	4	-
Autre pays	-	-
Résultats du traitement des affaires		
Processus ayant conduit à un accord de médiation	63	72
Processus de médiation n'ayant pas abouti	12	23
Décision de retrait de plainte	10	3
Processus en cours au 31 décembre 2018	47	35

6.1.8 Surveillance des fondations classiques

Les principales activités de surveillance comprennent l'assujettissement de fondations, l'examen annuel des rapports d'activité et des comptes, la modification des statuts, l'examen de règlements, ainsi que la dissolution, la liquidation et la radiation de fondations.

Au 31 décembre 2018, 268 fondations classiques étaient surveillées par le canton – représentant une valeur totale au bilan de l'ordre de 1200 millions de francs (au 31 décembre 2017).

L'autorité de surveillance a rendu quatre décisions d'assujettissement à surveillance de fondations nouvellement constituées. Trois fondations ont été dissoutes et radiées.

7 Service de l'exécution des sanctions pénales et de la probation (SESPP)

Chef de service : Xavier Orsini

7.1 Activités

La création du nouveau Service de l'exécution des sanctions pénales et de la probation (SESPP) constitue l'une des conséquences importantes de la réorganisation pénitentiaire cantonale suite à l'adoption, le 7 octobre 2016 par le Grand Conseil fribourgeois de la nouvelle loi sur l'exécution des peines et des mesures (LEPM), entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018. Cette nouvelle entité est en effet le fruit de la fusion de la section application des sanctions pénales de l'ancien Service de l'application des sanctions pénales et des prisons (SASPP) avec l'ancien Service de probation (SProb).¹

7.1.1 Sanctions pénales

7.1.1.1 Peines

En 2018, 478 jugements (y compris les ordonnances pénales) pour des peines privatives de liberté (ci-après : PPL) sans sursis ou avec sursis partiel (seule la partie ferme étant comptabilisée) ont été adressés au SESPP par les autorités judiciaires fribourgeoises, dont :

¹ A la suite de cette fusion, il a été procédé à une refonte complète du présent rapport d'activité, et en particulier des différentes indications statistiques, tenant compte de l'entrée en vigueur du nouveau droit des sanctions. Exceptionnellement, il s'avère dès lors impossible dans ce rapport d'activité de mettre en regard des chiffres fournis ceux enregistrés en 2017. Le comparatif avec l'année précédente sera réintroduit dès le rapport d'activité 2019.

Désignation	Nombre
Jugements pour des peines ≤ 6 mois	370
Jugements pour des peines > 6 mois et ≤ 1 an	46
Jugements pour des peines > 1 an	62
Total	478

En 2018, 36 jugements (toute peine confondue) intégrant une assistance de probation et/ou règles de conduite ont été adressés au SESPP.

7.1.1.2 Mesures thérapeutiques et internement

En 2018, 12 jugements prononçant une mesure pénale ont été adressés au SESPP, dont :

Articles	Désignation	Nombre
Art. 59 CP	Mesure thérapeutique institutionnelle – traitement des troubles mentaux	1
Art. 60 CP	Mesure thérapeutique institutionnelle – traitement des addictions	3
Art. 61 CP	Mesure thérapeutique institutionnelle – mesures applicables aux jeunes adultes	1
Art. 63 CP	Traitement ambulatoire pendant l'exécution de la PPL ou en liberté	7
Art. 64 CP	Internement	0
Total		12

Au 31 décembre 2018, 83 personnes condamnées exécutaient une mesure pénale, soit :

Articles	Désignation	Nombre
Art. 59 CP	Mesure thérapeutique institutionnelle – traitement des troubles mentaux	20
Art. 60 CP	Mesure thérapeutique institutionnelle – traitement des addictions	9
Art. 61 CP	Mesure thérapeutique institutionnelle – mesures applicables aux jeunes adultes	2
Art. 63 CP	Traitement ambulatoire pendant l'exécution de la PPL ou en liberté	50
Art. 64 CP	Internement	2
Total		83

7.1.1.3 Autres mesures

En 2018, le SESPP a reçu :

Désignation	Nombre
Jugements prononçant une expulsion judiciaire obligatoire	40
Jugements prononçant une expulsion judiciaire facultative	5
Total	45

7.1.2 Prestations administratives diverses

59 convocations en régime ordinaire ont été établies.

14 convocations en régime d'exécution facilitée (semi-détention) ont été établies.

40 condamnations de PPL, prononcées par les autorités judiciaires fribourgeoises, ont été déléguées dans d'autres cantons. A l'inverse, le SESPP s'est vu déléguer 26 condamnations de PPL prononcées par des autorités judiciaires d'autres cantons. Dans cette dernière hypothèse, ces jugements ont été exécutés conjointement à un prononcé fribourgeois dont la quotité de la peine était plus élevée.

203 personnes ont été signalées au système de recherche informatisée de police (ci-après : RIPOL).

8 mandats ont été adressés à la Police cantonale aux fins d'exécution d'une PPL.

113 ordres de transfert d'établissement à établissement ont été rendus pour des personnes condamnées.

7.1.3 Nombre de journées de détention et de condamnés

Etablissement	Journées de détention	Condamné(s)
Etablissement de détention fribourgeois – site Bellechasse/FR	36 664	180
Etablissement de détention fribourgeois- site Prison centrale/FR	5511	316
Etablissement de détention fribourgeois – Maison de détention Les Falaises/FR	3685	26
Le Tremplin « Foyer Horizon », Fribourg/FR	121	1
Fondation St Louis, Fribourg/FR	700	2
Foyer Le Radeau, Orsonnens/FR	1072	5
Horizon Sud, Marsens/FR	5	1
Etablissement de la Plaine de l'Orbe/VD	2106	10
Prison La Croisée, Orbe/VD	38	1
Prison de la Tuilière, Lonay/VD	566	8
Fondation Saphir, Corcelles/VD	365	1
Fondation Bartimée, Grandson/VD	81	1
EMS Sylvabelle SA, Provence/VD	365	1
Etablissement du Simplon, Lausanne/VD	258	3
Etablissement de Bellevue, Gorgier/NE	1829	9
Foyer Pernod, Boudry/NE	546	2
CAAD, Saxon/VS	1279	4
Centre éducatif de Pramont/VS	365	1
Prison de Champ-Dollon, Puplinge/GE	25	9
Curabilis, Puplinge/GE	1708	9
Maison Le Vallon/ Vandoeuvres/GE	31	1
Pénitencier d'Hindelbank/BE	997	3
Pénitencier de Witzwil / BE	776	3
Etablissement St-Jean, Le Landeron/BE	492	2
Fondation Terra Vecchia, Schüpfen/BE	365	1
Inselspital Bern (Quartier cellulaire)/BE	105	20
Stiftung Tannenhof, Gampelen/BE	365	1
Haus Gilgamesch, Basel/BS	43	1
Pénitencier de Lenzburg/AG	137	3
Realta, Cazis/GR	283	2
Pénitencier de Pöschwies/ZH	676	2
Autres courtes peines hors canton	4365	257
Total	65 924	886

7.1.4 Décisions rendues par le SESPP en matière d'exécution de PPL et de mesures

Dans le cadre de ses nombreuses prérogatives, le SESPP est amené à rendre une multitude de décisions formelles, sujettes à recours, soit auprès de la Direction de la sécurité et de la justice, soit directement, conformément à l'art. 74 LEPM, auprès du Tribunal cantonal.

Lorsqu'il s'agit de se prononcer sur la libération conditionnelle d'une personne condamnée à une peine de plus de 2 ans, à une mesure thérapeutique ou à l'internement, voire dans les autres cas prévus à l'art. 8 LEPM, le SESPP est tenu de requérir le préavis de la Commission consultative de libération conditionnelle et d'examen de la dangerosité du canton de Fribourg (CLCED).

En 2018, les décisions suivantes ont été ordonnées :

PPL (exceptés TIG et EM)	Total
Octroi de la libération conditionnelle aux deux tiers	51
Octroi de la libération conditionnelle à une date ultérieure	5
Refus de libération conditionnelle	30
Prolongation du délai d'épreuve	1
Exécution sous forme dérogatoire (art. 80 CP)	0
Total	87

Mesures thérapeutiques et internement	Total
Octroi de la libération conditionnelle de la mesure (art. 59 CP)	1
Refus de la libération conditionnelle et de la levée de la mesure (art. 59 CP)	16
Levée de la mesure (art. 59 CP)	1
Octroi de la libération conditionnelle de la mesure (art. 60 CP)	1
Refus de la libération conditionnelle et de la levée de la mesure (art. 60 CP)	5
Levée de la mesure (art. 60 CP)	1
Octroi de la libération conditionnelle de la mesure (art. 61 CP)	0
Refus de la libération conditionnelle et de la levée de la mesure (art. 61 CP)	1
Levée de la mesure (art. 61 CP)	0
Levée de la mesure (art. 63 CP)	16
Refus de la levée de la mesure et poursuite (art. 63 CP)	19
Octroi de la libération conditionnelle de l'internement (art. 64 CP)	0
Refus de la libération conditionnelle de l'internement (art. 64 CP)	1
Demande de prolongation de la mesure (toute mesure confondue)	5
Total	67

Autres décisions	Total
Ordonnances de traitement et/ou de placement (mesures thérapeutiques)	28
Régime de travail externe (TEx)	14
Régime de travail et logement externes (TeLEx)	4
Passage en secteur ouvert	36
Autorisations de sortie (hors délégation)	249
Interruption de la sanction (art. 92 CP)	0
Demande de changement de sanction	0
Assistance judiciaire	1
Droit à l'information (selon l'art. 92a CP)	3
Total	335

7.1.5 Exécution des peines en milieu ouvert

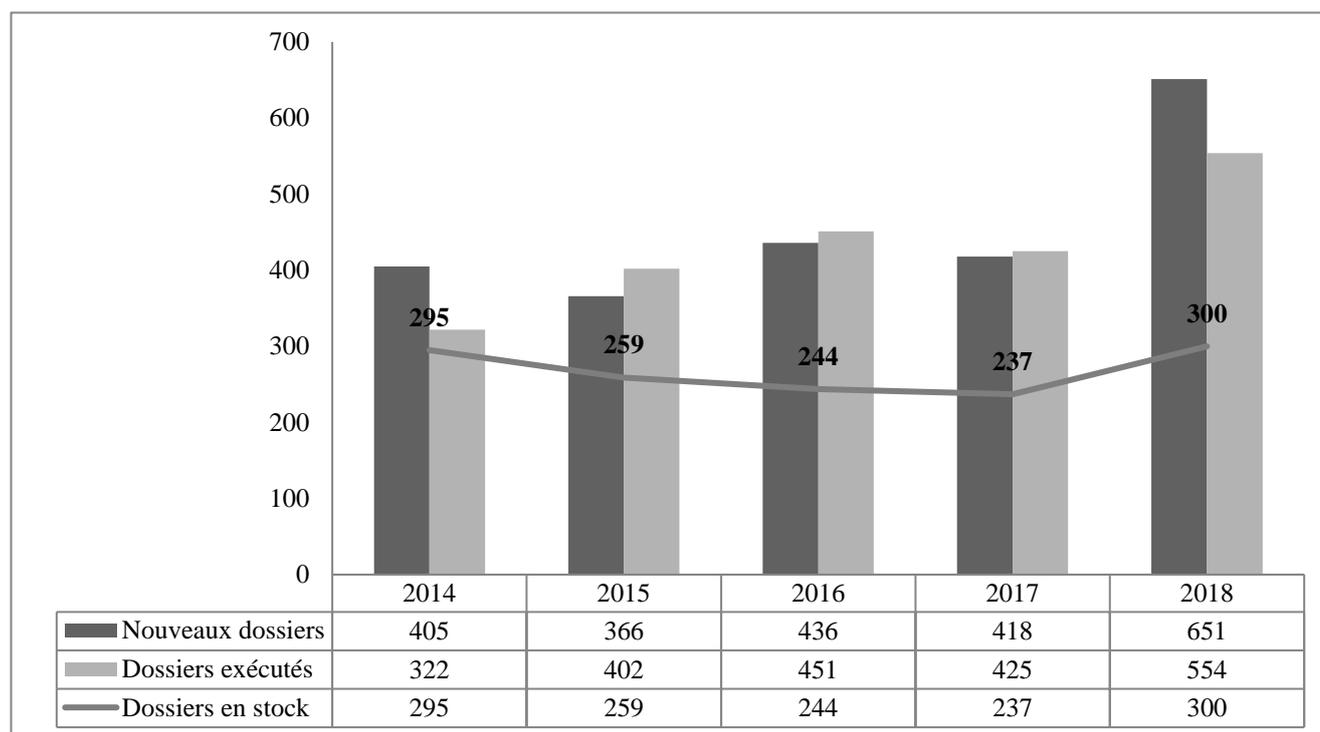
7.1.5.1 Travail d'intérêt général (TIG)

La peine exécutée sous forme de travail d'intérêt général est accomplie au profit de bénéficiaires, établissements médicaux-sociaux, administrations communales et cantonales, groupements forestiers, œuvres d'utilité publique, réseau hospitalier, etc. Quatre heures de travail d'intérêt général correspondent à un jour de privation de liberté. Une peine (y compris peines pécuniaires et amendes) ou un solde de peine de maximum 6 mois (= 720 heures de TIG) est exécutable sous cette forme.

Dès l'année 2018, avec le retour du TIG en tant que modalité d'exécution facilitée de la sanction, trois types de TIG se côtoient, à savoir les peines de TIG prononcées selon l'ancien droit, l'exécution sous forme facilitée de peines privatives de liberté ainsi que le « paiement » par le travail de peines pécuniaires et amendes.

	Nombre de cas reçus par type de peine	Heures effectuées	Correspondant à
TIG aCP	225	37 338	
PPL	95	2292	573 jours
Peines pécuniaires / Amendes	456	5344	98 044 francs
Total	776	44 794	

Au 31 décembre 2018, 300 personnes exécutaient leur peine sous cette forme.



Remarque : un dossier peut concerner plusieurs peines.

Désignation	2014	2015	2016	2017	2018
Dossiers exécutés	322	402	451	425	554
Heures exécutées	28 061	40 716	45 160	46 990	44 794

En 2018, 554 dossiers ont été traités et clos par le secteur PMO dans le cadre d'une exécution sous forme de TIG.

Parmi ces derniers,

- > 389 ont été exécutés avec succès ;
- > 165 (dont 45 suite à une renonciation de la personne condamnée) ont été retournés à l'autorité compétente (autorité judiciaire ou autorité d'exécution) en vue de l'exécution de la PPL sous forme ordinaire, recouvrement de la peine pécuniaire ou amende, voire de l'exécution/conversion sous une autre forme.

Les PPL de plus de 3 mois sans sursis exécutées sous forme de TIG peuvent bénéficier, à l'instar des peines exécutées en SD ou en régime ordinaire, de la libération conditionnelle. En 2018, aucune décision d'octroi ni de refus de la libération conditionnelle n'a été rendue.

7.1.5.2 Surveillance électronique (EM)

A compter du 1^{er} janvier 2018, l'EM constitue une nouvelle modalité d'exécution facilitée. Elle est appliquée pour les PPL entre 20 jours et 12 mois (Frontdoor), en remplacement du TEx/TeLEx pour une durée de 3 à 12 mois (Backdoor) ou comme moyen de surveillance des mesures de substitution (art. 237 CPP). Au 31 décembre 2018, le Service disposait de 5 bracelets électroniques dont le taux d'utilisation a été de 75 %.

L'exécution d'une PPL sous EM permet d'imposer une participation aux frais d'exécution au condamné (de manière générale, un montant de 15 francs par jour est perçu). Le Service a pu ainsi encaisser un montant de 17 010 francs au 31 décembre 2018.

EM	Prévenus / Condamnés	Journées exécutées
Frontdoor	11	897
Backdoor	2	231
Mesures de substitution (art. 237 CPP)	0	0
Autres contextes	1	5

Le taux de réussite a été de 100 % pour l'EM en Frontdoor. Au 31 décembre 2018, toutes les exécutions en modalité Backdoor étaient encore en cours d'exécution. En 2018, le Service s'est vu déléguer 4 dossiers d'exécution de PPL sous EM par des cantons tiers.

En 2018, le SESPP a rendu 3 décisions de libération conditionnelle, dont 3 décisions d'octroi.

7.1.5.3 Mesures de substitution (art. 237 CPP)

Sur requête du Ministère public, le Tribunal des mesures de contrainte peut ordonner des mesures de substitution à la détention provisoire. En 2018, le secteur a pris en charge le suivi de 15 nouveaux dossiers. Au 31 décembre 2018, 18 personnes étaient astreintes à de telles mesures.

A noter qu'aucune mesure de substitution n'a été assortie d'une surveillance par EM en 2018.

7.1.6 Peines privatives de liberté de substitution (PPLS)

Une amende/peine pécuniaire impayée, non exécutable par la voie de poursuite pour dettes, est convertie en jours de détention par l'autorité l'ayant prononcée. Le SESPP est chargé de la mise en œuvre de la peine privative de liberté de substitution. Le montant peut être encaissé à tout moment par le SESPP. Des arrangements de paiement peuvent être également proposés.

Nombre de dossiers PPLS transmis en 2018 par les autorités judiciaires et montants encaissés en 2018 par le SESPP pour chaque autorité :

Autorité	Amendes et peines pécuniaires reçues	Montant encaissé
Ministère public	3188	1 362 661.00
Préfectures	2308	430 259.40
Autres cantons	115	10 673.00
Tribunaux	68	23 725.15
Ville de Fribourg	297	64 479.60
Commune de Planfayon	3	579.05
Commune de Montagny	0	0.00
Commune de Grolley	0	0.00

En 2018, le SESPP a reçu 5979 ordonnances de peines privatives de liberté de substitution concernant des amendes et des peines pécuniaires impayées et a encaissé un montant de 1 892 377 fr.20.

Autres chiffres concernant le traitement des peines privatives de liberté de substitution :

Désignation	Total
Mandats attribués à la gendarmerie	3557
RIPOL effectués	1539
Délégations transmises aux autres cantons	2247
Arrangements de paiement accordés	755
Convocations en détention	73
Dossiers non encore traités au 31.12.2018	397

7.1.7 Recours en grâce

Le Grand Conseil a traité 2 recours en grâce en 2018.

7.1.8 Casier judiciaire

Le SESPP, en tant qu'autorité cantonale de coordination du casier judiciaire, a également pour mission d'enregistrer les procédures en cours, les jugements, les décisions ultérieures prononcées par les autorités judiciaires ainsi que de gérer l'inscription des enquêtes pénales et l'établissement des extraits pour les autorités cantonales.

En 2018, 4581 jugements (dont 440 par le SESPP) ont été enregistrés et 15 954 extraits (dont 1897 par le SESPP) ont été délivrés par le SESPP et par les autres autorités cantonales habilitées à effectuer ces démarches.

7.1.9 Domaine probation

En vertu des articles 93 et 94 du CP, l'assistance de probation doit préserver les personnes prises en charge de la commission de nouvelles infractions et favoriser leur intégration sociale. Le SESPP apporte l'aide nécessaire directement ou en collaboration avec d'autres spécialistes. Les règles de conduite que le juge, le SESPP ou une autre autorité d'exécution peuvent imposer au condamné pour la durée du délai d'épreuve portent en particulier sur son activité professionnelle, son lieu de séjour, la conduite de véhicule à moteur, la réparation du dommage ainsi que les soins médicaux et psychologiques. L'assistance de probation et le contrôle des règles de conduite sont mis en œuvre par le canton de domicile du condamné.

Assistance de probation et/ou contrôle des règles de conduite dans le cadre de :	Mandats reçus en 2018	Mandats en cours au 31 décembre 2018
Sursis ou sursis partiel	32	128
Mesures thérapeutiques ambulatoires (art. 63 CP)	2	27
Libération conditionnelle d'une PPL	19	21
Libération conditionnelle d'une mesure institutionnelle	0	4
Mesure d'interdiction (art. 67 et 67b CP)	0	1
Régime de TEx / TeLEx	14	10
Mandats transférés d'un autre canton	9	13
Mandats transférés à un autre canton	14	30
Total	90	234

8 Office de la circulation et de la navigation (OCN)

Président du Conseil d'administration : Maurice Ropraz, Conseiller d'Etat

Directeur : Marc Rossier

L'Office de la circulation et de la navigation (OCN), établissement autonome de l'Etat (personne morale de droit public), a son siège à Fribourg ainsi que deux succursales à Bulle et Domdidier. Il compte 89,6 unités plein temps et réalise des revenus d'exploitation de 20,5 millions de francs.

L'OCN est en charge de l'admission des conducteurs, des véhicules et des bateaux présentant toutes les garanties de sécurité sur les routes et les voies d'eau. Le canton de Fribourg dénombre plus de 235 000 conducteurs et près de 268 000 véhicules. L'OCN perçoit les impôts sur les véhicules et les bateaux (près de 111 millions de francs) pour le compte du canton de Fribourg. Il instruit également les cas d'infraction à la loi sur la circulation routière ; les mesures sont prononcées par la Commission des mesures administratives en matière de circulation routière.

L'activité de l'OCN fait l'objet d'un rapport particulier. Ce rapport peut être commandé auprès de l'OCN, route de Tavel 10, 1700 Fribourg ou téléchargé sur www.ocn.ch.

9 Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments (ECAB)

Président du Conseil d'administration : Maurice Ropraz, Conseiller d'Etat

Directeur : Jean-Claude Cornu

9.1 Mission

L'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments (ECAB), personne morale de droit public, est chargé d'assurer tous les bâtiments situés sur le territoire cantonal et de favoriser les mesures de prévention et de défense contre l'incendie et les éléments naturels.

Il assure, sur la base du principe de la mutualité, plus de 120 000 bâtiments pour une valeur assurée de 88,7 milliards de francs.

La mission de prévention et de défense nécessite un investissement annuel de plus de 17 millions de francs, soit plus du tiers des primes encaissées. En 2018, l'ECAB a dû indemniser des sinistres pour un montant de 12,3 millions de francs.

9.2 Activités

L'activité de l'ECAB est détaillée dans un rapport annuel. Ce rapport peut être commandé auprès de l'ECAB, Maison-de-Montenach 1, Case postale 486, 1701 Fribourg (ou téléchargé sur www.ecab.ch).

10 Etablissement de détention fribourgeois (EDFR)

Président de la Commission administrative : Maurice Ropraz, Conseiller d'Etat

Directeur : Franz Walter

10.1 Activités

L'Etablissement de détention fribourgeois (EDFR) est né au 1^{er} janvier 2018 de la réunion des Etablissements de Bellechasse et de la Prison centrale. L'EDFR est chargé de l'exécution des peines privatives de liberté et des mesures prononcées en application du code pénal, ainsi que de la détention avant jugement. Intégré dans le concordat latin sur la détention pénale des adultes, il accueille essentiellement des détenus en régime ouvert ou semi-ouvert, en exécution de jugements prononcés par les autorités judiciaires des cantons romands et du Tessin. Il accueille également, au foyer La Sapinière, des personnes privées de liberté à des fins d'assistance.

L'activité de l'EDFR fait l'objet d'un rapport particulier. Ce rapport peut être commandé auprès de : Etablissement de détention fribourgeois, case postale 1, 1786 Sugiez.

11 Etat du personnel

Pouvoirs – Directions / Centres de charges	Comptes 2018 EPT	Comptes 2017 EPT	Ecart EPT
Direction de la sécurité et de la justice	967.31	954.65	12.66
Administration centrale	833.47	820.22	13.25
3300 / JPMS Secrétariat général	9.07	9.57	-0.50
3305 / JUST Service de la justice	6.73	7.11	-0.38
3330 / POCO Service de la police du commerce	3.45	3.58	-0.13
3335 / PETR Service de la population et des migrants	51.45	51.50	-0.05
3345 / POLI Police cantonale	676.41	665.75	10.66
3355 / SPEN Service de l'application des sanctions pénales et des prisons	52.94	46.77	6.17
3370 / PATR Service de probation	5.80	9.00	-3.20
3375 / MILI Service de la protection de la population et des affaires militaires	14.51	14.21	0.30
3385 / PROT Protection civile	13.11	12.73	0.38
Secteurs spéciaux, établissements divers	133.84	134.43	-0.59
3365 / EBEL Etablissements de Bellechasse	131.84	132.43	-0.59
3382 / LACN Camp du Lac Noir	2.00	2.00	
Pouvoir judiciaire	327.12	321.86	5.26
Administration centrale	327.12	321.86	5.26

Pouvoirs – Directions / Centres de charges	Comptes 2018 EPT	Comptes 2017 EPT	Ecart EPT
2100 / TCAN Tribunal cantonal	49.08	48.88	0.20
2105 / TARR Tribunaux d'arrondissement	83.94	81.67	2.27
2111 / MINP Ministère public	53.53	53.28	0.25
2112 / TMCO Tribunal des mesures de contrainte	2.48	2.00	0.48
2115 / CPMI Tribunal des mineurs	10.71	10.87	-0.16
2120 / JUPA Justices de paix	53.48	52.48	1.00
2125 / OPOU Offices des poursuites	60.00	58.67	1.33
2130 / OFAI Office des faillites	11.45	11.60	-0.15
2170 / COCO Commissions de conciliation baux à loyer	0.92	0.96	-0.04
2900 / CMAG Conseil de la magistrature	1.53	1.45	0.08